

STEPHEN GAETZ

VOICI LE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES : EUROPE

UN GUIDE DE MODÈLE
DE PROGRAMME



observatoire
canadien sur
l'itinérance

A WAY HOME
VERS UN CHEZ-SOI
CANADA



Housing
Europe
Hub
First

VOICI LE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES: EUROPE



ISBN ISBN 978-155014612

© Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance

Cette recherche est protégée par une licence Creative Commons qui vous permet de partager, copier, distribuer et transmettre ce travail à des fins non commerciales, à condition que vous lui attribuez sa source originale.

Comment citer ce document :

Gaetz, Stephen. (2019). VOICI le Logement d'abord pour les jeunes : Europe. Un guide de modèle de programme. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Conception graphique et mise en page : Dylan Ostetto

Photographie : Shane Fester

Canada

Ce projet est financé en partie par le programme Connexion compétences du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



Cette recherche a été possible grâce au soutien financier de la Fondation Home Depot Canada. Bien plus qu'un simple bailleur de fonds, la FHDC s'est avérée être un leader national dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes au Canada. La FHDC investit non seulement dans les collectivités et les organismes locaux d'un bout à l'autre du pays, mais elle est également devenue un leader en ce qui a trait aux efforts qu'elle a déployés pour réimaginer notre réponse à l'enjeu de l'itinérance chez les jeunes et en matière de solutions axées sur la prévention.

Vers un cadre révisé

Au cours des dernières années, les décideurs politiques et les prestataires de services ont exprimé leurs inquiétudes sur la façon dont le Logement d'abord pouvait être utilisé pour la population des jeunes sans-abri, et s'il pouvait l'être. Comme réponse, **Un endroit sûr et décent où vivre** a été créé pour fournir un cadre fonctionnel de Logement d'abord pour les jeunes (HF4Y). Il est important de souligner que la création de ce cadre a été le résultat d'une collaboration entre l'Observatoire canadien sur l'itinérance (antérieurement le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance) et deux organismes travaillant avec les jeunes sans-abri : le Street Youth Planning Collaborative (Hamilton) et la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes. De plus, les jeunes sans-abri ont joué un rôle important dans ce processus et ont apporté une contribution nécessaire et précieuse.

Beaucoup de changements se sont produits en peu de temps. Depuis la parution du rapport, des collectivités du Canada et d'ailleurs au monde (y compris les É.-U. et plusieurs pays européens) ont commencé à mettre en place des programmes HF4Y conformes à ce cadre. L'inconvénient de cet intérêt accru pour HF4Y est que dans de nombreux contextes, le terme « HF4Y » est souvent utilisé sans en observer le cadre, soit en appliquant l'approche globale du Logement d'abord sans l'adapter aux besoins des jeunes, soit en s'occupant d'un nombre irréaliste de cas et dans des délais trop stricts.

L'objectif de Un endroit sûr et décent où vivre et du guide de modèle de programme VOICI Logement d'abord pour les jeunes à venir est d'offrir une direction pour que les collectivités, les décideurs et les praticiens qui désirent aborder les besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement grâce à l'application de HF4Y.

Le développement continu de notre compréhension des exemples naissants de HF4Y, combiné à un besoin de clarifier la façon dont cela doit être réellement mis en œuvre sur le terrain, a conduit à une prise en considération du besoin de se servir du cadre pour créer un guide de modèle de programme HF4Y plus complet. Pour progresser, nous nous sommes engagés dans un processus de consultation étendu au Canada (mené par Vers un chez-soi et en consultation avec la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes), aux États-Unis (avec l'aide du National Network for Youth, le United States Interagency Council on Homelessness, le ministère américain de la Santé et des Services humains ainsi qu'un grand nombre de communautés) et en Europe, avec FEANTSA et FEANTSA Jeunesse, Focus Ireland, Rock Trust (Écosse) et d'autres). Nous avons aussi consulté des experts tels que le Dr Sam Tsemberis et Wally Czech, ainsi que ceux qui ont appliqué le cadre HF4Y sur le terrain, pour obtenir leur opinion. Les perspectives et l'expertise considérables de ces experts et organismes ont contribué à l'amélioration d'un modèle HF4Y efficace et réalisable, tel que décrit dans ce nouveau guide de modèle de programme.

NOTE DE L'HOUSING FIRST EUROPE HUB

L'Housing First Europe Hub est heureux de travailler avec ses partenaires canadiens sur cette définition du Logement d'abord pour les jeunes. Au cours de ces dernières années, nous avons travaillé dans l'ensemble du continent et de l'autre côté de l'Atlantique, de Waterford, en Irlande, à Kamloops, B.C. en passant par West Lothian, en Écosse, et St John's, à Newfoundland afin de partager nos connaissances, questions, défis et succès.

QUOI DE NEUF ?

Le nouveau guide de modèle de programme de HF4Y comprend :

- des principes de base révisés et perfectionnés
- une discussion élargie de HF4Y en tant que programme par opposition à une philosophie
- une discussion plus approfondie sur les modèles d'hébergement et d'accompagnement
- des nouvelles sections sur :
 - la prestation de services, décrivant comment le programme devrait fonctionner sur le terrain
 - les données
 - les études de cas

Stephen Gaetz,
President et CEO

Observatoire canadien sur l'itinérance

La compréhension et la connaissance du Logement d'abord ont gagné du terrain en Europe au cours de la dernière décennie, notamment grâce au succès de l'utilisation finlandaise du Logement d'abord dans le cadre de son approche stratégique pour réduire le sans-abrisme. Le Logement d'abord pour les jeunes n'en est toutefois qu'à ses premiers balbutiements en Europe. Focus Ireland a développé des projets pilotes à Limerick et Waterford. Notre réseau, l'Housing First Europe Hub, a aidé Rock Trust à travailler avec l'Almond Housing Association sur un projet pilote de HF4Y en Écosse, avec des résultats très positifs pour les jeunes qui vivent maintenant dans leurs nouveaux logements. La France débutera une série de projets pilotes début 2020, travaillant avec des collègues de l'Housing First Europe Hub afin de former le personnel et partager notre cadre d'évaluation. Le Logement d'abord pour les jeunes prend de plus en plus d'ampleur dans des pays comme les Pays-Bas, la Finlande et le Danemark. Notre objectif est de continuer à soutenir la compréhension de HF4Y et de le promouvoir dans le cadre de stratégies coordonnées pour prévenir le sans-abrisme parmi les jeunes.

Nous sommes heureux de bénéficier du soutien moral et intellectuel du réseau Vers un Chez-Soi Canada et de l'Observatoire canadien sur l'itinérance depuis le tout début.

Samara Jones
Coordinatrice de programme
Housing First Europe Hub

www.housingfirsteurope.eu

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont apporté leur contribution à l'élaboration conceptuelle du modèle Logement d'abord pour les jeunes. Je tiens à souligner les contributions apportées par Melanie Redman et David French (Vers un chez-soi Canada); Wally Czech (Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance); Sam Tsemberis (Pathways International), Katie Davies, Kim Ledene, Heidi Walter et Kim Kakakaway (Boys and Girls Clubs of Calgary); Street Youth Planning Collaborative (SYPC) (Hamilton), Comité consultatif de la jeunesse de SYPC (Hamilton), la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes (Canada); Kate Polson et Allison Calder (Rock Trust, Écosse), Mike Flynn (Focus Ireland); Samara Jones (European Housing First Hub); Robbie Stakelum (FEANTSA) et une multitude d'autres personnes qui ont offert leur temps et leurs idées à l'élaboration de HF4Y.



TABLE DES MATIÈRES

QU'EST-CE QUE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES (HF4Y)?	1
LES PRINCIPES DE BASE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES	5
HF4Y – UNE PHILOSOPHIE ET UN MODÈLE DE PROGRAMME	13
MODÈLES D'HÉBERGEMENT	18
ÉVENTAIL D'ACCOMPAGNEMENTS	20
PRESTATION DES SERVICES	26
GESTION DES DONNÉES	35
ÉTUDES DE CAS LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES	40
CONCLUSION	51
RÉFÉRENCES	55



QU'EST-CE QUE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES ?

Logement d'abord pour les jeunes (HF4Y) est une intervention auprès des jeunes (de 13 à 24 ans) qui sont sans abri ou qui sont à risque du sans-abrisme basée sur le respect de leurs droits. Le programme a été conçu pour répondre aux besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement en leur donnant un accès immédiat à un logement sûr, abordable et adéquat, ainsi que les accompagnements nécessaires adaptés à leur âge et axés sur la santé, le bien-être, les aptitudes sociales, l'engagement éducationnel et professionnel et l'inclusion sociale. Le but de HF4Y n'est pas simplement d'apporter la stabilité du logement, mais de soutenir les jeunes personnes en tant que jeunes et de favoriser une transition saine vers l'âge adulte. HF4Y peut être considéré à la fois comme une intervention ou un modèle de programme, ou comme une philosophie guidant la réponse d'une collectivité au sans-abrisme parmi les jeunes.

« Le Logement d'abord est une approche pour mettre fin au sans-abrisme efficace et basée sur les preuves. Ce modèle nous permet de faire progresser notre compréhension de la façon dont nous pouvons adapter le Logement d'abord aux besoins uniques des jeunes afin que nous puissions mettre fin au sans-abrisme chez les jeunes une fois pour toute. »

— Jasmine Hayes,
Deputy Director of the US
Interagency Council on
Homelessness

EN QUOI HF4Y SE DISTINGUE T-IL DE L'APPROCHE TRADITIONNELLE DU LOGEMENT D'ABORD ?

HF4Y est l'adaptation de l'approche du Logement d'abord pour lutter contre le sans-abrisme. Les programmes de Logement d'abord, y compris les modèles Pathways et le projet At Home/Chez Soi, se sont montrés très concluants pour répondre aux besoins des adultes sans abri en priorisant spécifiquement les sans-abri chroniques souffrant de troubles importants de santé mentale et de problèmes d'accoutumance.

« Le principe de base du Logement d'abord est que les gens réussissent mieux à progresser dans la vie s'ils sont d'abord logés. C'est tout aussi vrai pour les sans-abri et les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et d'accoutumance que pour n'importe quelle autre personne. Le logement ne doit pas dépendre de l'état de préparation ou de la « conformité » (la sobriété, par exemple), mais représente plutôt une intervention basée sur le respect des droits et fondée sur la philosophie voulant que toutes les personnes méritent d'être logées et qu'un logement adéquat est une condition préalable à la guérison. » (Gaetz, 2013:12)

L'adaptation de HF4Y est basée sur la compréhension que les causes et conditions du sans-abrisme chez les jeunes sont différentes de celles des adultes, et que par conséquent, les solutions doivent être axées sur les jeunes. HF4Y est fondé sur la croyance que tous les jeunes ont le droit d'être logés et que ceux qui ont vécu le sans-abrisme réussiront mieux et récupéreront plus efficacement si on leur procure d'abord un logement.

CE QUE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES N'EST PAS

Il est important d'expliquer clairement ce qu'est HF4Y et comment ce programme diffère des autres approches de logement pour soutenir les jeunes. L'élément clé à prendre en considération est que tout programme qui revendique être HF4Y doit obligatoirement s'aligner sur les principes de base du modèle (présentés dans la prochaine section) et y être fidèle. Il ne suffit pas de loger les jeunes ni de leur apporter du soutien pour être un programme HF4Y.

Il y a bien sûr une vaste gamme de programmes basés sur le logement à l'intention des moins de 25 ans (ou qui visent spécifiquement les jeunes) qui ont leurs propres mérites, mais qui néanmoins ne correspondent pas au modèle HF4Y que nous avançons ici.

Cela comprend des programmes qui apportent des logements provisoires ou intérimaires, y compris des logements de transition et des logements supervisés. De tels programmes posent souvent des conditions, sont délimités dans le temps, ne séparent pas le logement de l'accompagnement, et les jeunes perdent leur logement lorsqu'ils quittent le programme. Aucune de ces conditions ne correspond aux principes fondamentaux de HF4Y.

De plus, les programmes de Logement d'abord conçus pour les populations adultes comprenant aussi des jeunes de moins de 25 ans ne peuvent pas être considérés HF4Y, puisqu'ils ne répondent pas aux besoins spécifiques des adolescents et des jeunes adultes en développement. Bien que HF4Y soit une adaptation du modèle Pathways HF4Y, il existe des distinctions claires entre les deux en ce qui a trait aux principes de base, aux objectifs et résultats, à l'approche de gestion de cas et au nombre moyen des dossiers par exemple.

POURQUOI CETTE APPROCHE DE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES EST-ELLE LA BONNE ?

Il y a des preuves incontestables qui établissent que pour les jeunes, l'expérience continue du sans-abrisme est souvent négative, nuisible, dangereuse, traumatisante et éprouvante. Une réponse au sans-abrisme chez les jeunes qui ne les empêche pas de devenir sans-abri et ne les aide pas à quitter la situation avec les accompagnements nécessaires pour qu'ils n'y retournent pas peut entraîner des conséquences de longue durée et négatives pour les jeunes.

Voici certaines des conséquences principales de la dépendance à une réponse d'urgence :

- 1.** Les problèmes mentaux s'aggravent une fois à la rue.
- 2.** Une fois à la rue, les jeunes sont vulnérables à l'exploitation criminelle.
- 3.** Il est difficile de rester à l'école une fois que l'on est sans abri.
- 4.** Pour de nombreux jeunes, le sans-abrisme dure très longtemps.

Les problèmes mentaux s'aggravent une fois à la rue

De nombreux jeunes finissent sans abri en raison d'expériences de violence et de mauvais traitement traumatisants durant l'enfance. Une fois sans abri, l'exposition au crime, à la violence et à l'exploitation peut aggraver la situation et conduire à la détérioration de la santé mentale et à la consommation de drogues pour les aider à supporter leur situation. En d'autres termes, l'expérience du traumatisme peut être considérée à la fois comme une cause et une conséquence du sans-abrisme (Coates et McKenzie-Mohr, 2010). L'impact du sans-abrisme sur la santé : un guide pour les autorités locales (LGA, 2017) indique que 70% des jeunes sans-abri souffrent de troubles psychiques, et que 33% des jeunes sans-abri pratiquent l'automutilation. Être sans abri expose aussi les jeunes à des expériences traumatisantes telles que le crime et la violence comme discuté plus haut.

Une fois à la rue, les jeunes sont vulnérables à l'exploitation criminelle

Lorsque les jeunes deviennent sans abri, ils deviennent des cibles de l'exploitation des employeurs, des propriétaires et d'autres encore (Gaetz, 2002). En tant que personnes vulnérables et souvent très visibles, les jeunes sont souvent recrutés dans des activités sexuelles dangereuses et dégradantes y compris le commerce du sexe. Une étude récente de Covenant House International portant sur l'exploitation dans les rues de 10 villes a identifié qu'un jeune sur cinq était exploité, dans la plupart des cas pour des raisons sexuelles (Murphy, 2016).

Il est difficile de rester à l'école une fois que l'on est sans abri

On sait bien qu'en Europe, l'éducation est importante. Le fait de finir ses études secondaires peut avoir un impact important non seulement sur la participation à la vie active, mais aussi sur la santé, le bien-être, les interactions avec le système judiciaire et la réception des avantages gouvernementaux. En raison des améliorations dans l'éducation et les changements sur le marché du travail, moins de 9 % des Canadiens ne terminent pas leurs études secondaires, et nombreux sont ceux qui poursuivent des études universitaires ou collégiales. Pour les jeunes sans-abri, le taux d'abandon est de 53 % et 51 % ne font actuellement pas d'études, ne sont pas employés et ne suivent pas de formation professionnelle.

Pour de nombreux jeunes, le sans-abrisme dure très longtemps

De nombreux jeunes en situation de sans-abrisme réussissent à quitter cette situation et n'y retournent plus jamais. D'autres, en particulier ceux qui ont vécu des expériences néfastes durant l'enfance et qui ont des antécédents de logement instable, peuvent s'enliser dans le sans-abrisme et subir des conséquences négatives et de longue

L'expérience continue de l'itinérance est souvent négative, nuisible, dangereuse, traumatisante et éprouvante.

durée. L'étude Sans domicile identifie que 22 % de l'échantillon (n : 1139) étaient épisodiquement sans abri (épisodes répétés sur une période de 3 ans) et que 21 % étaient des sans-abri chroniques (sans-abrisme continu pendant un an ou plus).

Il ne fait aucun doute que les jeunes en situation de sans-abrisme souffrent de profondes conséquences. Les recherches nous ont appris qu'une expérience prolongée de sans-abrisme chez les jeunes affaiblit la stabilité du logement et le bien-être. Même si les jeunes parviennent à quitter le sans-abrisme, nombre d'entre eux continuent à lutter contre les traumatismes et autres problèmes de santé mentale, d'accoutumance et de pauvreté extrême (Mayock et Parker, 2017, Raleigh-DuRoff, 2004; Karabanow et al., 2016; Kidd et al., 2016; Mayock et Corr, 2013). Être logé et vivre de manière autonome n'est pas un indicateur positif de bien-être, ni un indicateur important de vie saine, de participation à la vie active et d'implication réduite dans le système juridique. De plus, sans accompagnement approprié, il se peut que les jeunes sans-abri d'aujourd'hui deviennent les sans-abri chroniques de demain (Baker-Collins, 2016).

Le Logement d'abord est l'une des quelques interventions qui ont accumulé suffisamment de preuves pour être qualifiées de meilleures pratiques. Néanmoins, comme l'a démontré le projet At Home/Chez soi, lorsque le modèle conçu pour les adultes est appliqué aux jeunes, les résultats ne sont pas convaincants (Kozloff et al., 2016).

Ce qu'il faut retenir ici c'est que nous devons faire de notre mieux pour empêcher les jeunes de devenir sans abri, et s'ils le deviennent, nous devons veiller à ce qu'ils puissent quitter le sans-abrisme avec les soutiens dont ils ont besoin pour stabiliser leur logement et les aider à effectuer la transition vers le monde adulte et le bien-être de manière sûre et planifiée. Le modèle de programme du Logement d'abord pour les jeunes présenté ici fournit un guide sur la façon d'y parvenir. Les options de logement sont adaptées aux besoins des jeunes, tout comme le sont les considérations nettement étendues des soutiens nécessaires pour que les jeunes atteignent de meilleurs résultats. L'intervention HF4Y donne aux jeunes accès à de tels soutiens tant qu'ils en ont besoin pour se rétablir, grandir et mûrir, participer à l'école ou à l'embauche, et être inclus socialement.



***Il ne fait aucun doute
que les jeunes en
situation de sans-abrisme
souffrent de profondes
conséquences.***

LES PRINCIPES DE BASE DE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES

Les principes de base sont importants parce qu'ils fournissent un guide de planification et de prestation d'une stratégie, d'un service ou d'une intervention. Les principes de base aident également à mesurer la fidélité au modèle HF4Y, en particulier aux fins de l'expansion et de l'adaptation.

LES PRINCIPES DE BASE DE HF4Y INCLUENT :

1. Le droit au logement sans conditions préalables
2. Donner aux jeunes le choix, la parole et l'autodétermination
3. Un développement positif des jeunes et une orientation vers le bien-être
4. Un accompagnement individualisé axé sur le client sans limite de temps
5. L'inclusion sociale et l'intégration communautaire

Les principes de base de HF4Y adaptent le modèle général pour répondre aux besoins distincts des adolescents en développement et des jeunes adultes. Ce modèle se base sur le principe que toutes les interventions de lutte contre le sans-abrisme doivent tenir compte du fait que le sans-abrisme chez les jeunes est différent du sans-abrisme chez les adultes, tant au niveau des causes et des conditions qu'au niveau des solutions. Les principes de base de HF4Y placent l'accent sur la nécessité d'englober une perspective des droits humains qui intègre le développement positif des jeunes. L'adaptation de HF4Y soulève invariablement des questions sur la sécurité, l'adéquation des services et des accompagnements sur base de l'âge et du développement (cognitif, social, physique), la signification des « choix » et l'importance de la diversité. Les principes de base sur lesquels se repose cette approche se basent sur ces considérations.

Le droit au logement sans conditions préalables

HF4Y consiste à aider les jeunes à obtenir le plus rapidement possible un logement sûr et permanent qui répond à leurs besoins. Le sans-abrisme chez les jeunes existe en raison du déni aux jeunes de leurs droits humains les plus basiques. Certains pays ont inscrit le droit au logement dans leurs législations, mais tous les jeunes ont le droit humain au logement. Dans la pratique, cela signifie que les politiques, les lois et les stratégies visant le sans-abrisme chez les jeunes doivent reconnaître les obligations¹ internationales en matière de droits humains et se fonder sur un cadre des droits humains qui informera tous les stades du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation.

Pour les jeunes, un logement doit être sûr, abordable et adéquat, basé sur les besoins et les aptitudes des adolescents et des jeunes adultes en développement. Il faudra aussi s'assurer que le lieu et l'accessibilité ne sont pas des obstacles à l'obtention des services. De surcroît, l'adéquation culturelle doit être prise en compte.

Pour les jeunes, un logement doit être sécuritaire, abordable et adéquat, basé sur les besoins et les aptitudes des adolescents et des jeunes adultes en développement.

AUCUNE CONDITION PRÉALABLE

La clé de la philosophie du Logement d'abord est que les individus et les familles ne sont pas requis de prouver d'abord qu'ils sont « prêts » à être logés. En même temps, la sobriété ou l'abstinence ne sont pas des conditions au logement. Pour les jeunes qui sont accablés par des accoutumances, une orientation vers le rétablissement veut aussi dire fournir un environnement de réduction des méfaits. La réduction des méfaits vise à réduire les risques et les effets nuisibles associés à l'utilisation de substances et les comportements de dépendance pour l'individu, la communauté et la société en général, sans exiger l'abstinence. Néanmoins, étant donné la gamme de choix offerts dans le cadre du Logement d'abord et de la réduction des méfaits, les individus pourront désirer et choisir un logement avec « abstinence seulement ».

Cette approche contraste avec ce qui était l'orthodoxie des approches basées sur le traitement où les personnes qui sans abri étaient placées aux soins des services d'urgence et devaient résoudre certaines questions personnelles (p. ex. les accoutumances, la santé mentale) avant d'être jugées « prêtes » au logement (ayant eu accès à des soins de santé ou à des traitements).

LE LOGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT SONT SÉPARÉS

Un accès immédiat à un logement et à des accompagnements sûrs, abordables et adéquats sans conditions préalables est particulièrement essentiel pour les jeunes et tous les efforts devraient être entrepris pour leur éviter de longs séjours dans les refuges d'urgence. La séparation du logement et de l'accompagnement signifie que l'on n'exigera pas des jeunes qu'ils acceptent des accompagnements ou qu'ils participent à des programmes (p. ex. qu'ils aillent à l'école) comme condition pour obtenir ou conserver leur hébergement. Cela veut aussi dire que lorsque les accompagnements cessent, les jeunes n'ont pas besoin de quitter leur hébergement, qui demeurera permanent tant qu'ils décideront d'y vivre. Dans le contexte des logements disséminés, l'accompagnement est mobile. Si quelqu'un perd son logement ou sa location, ou décide de passer à une autre forme de logement, il n'est pas expulsé du programme de Logement d'abord. L'offre d'accompagnement est liée à l'individu et non pas à son logement, et les jeunes devraient recevoir de l'aide pour trouver un nouveau logement.

Un droit au logement sans conditions préalables veut dire que le logement et l'accompagnement sont séparés. En d'autres termes, l'accès au logement ne peut pas être défini par des conditions telles que la participation à un programme, où le non-respect des critères conduit à la perte ou au refus d'un logement.

La séparation du logement et de l'accompagnement fait aussi référence à des contextes où les services courants, en particulier les services de santé mentale et les services cliniques, ne sont pas situés dans le logement ni l'environnement vital de l'individu¹.

Les prestataires de HF4Y devraient aussi adopter une perspective et une pratique de « zéro décharge dans le sans-abrisme », ce qui signifie que le comportement d'une jeune personne et ses actes ne devraient pas conduire à la perte permanente de son logement. La question importante est que dans le cadre de HF4Y, les travailleurs sociaux doivent veiller à ne jamais abandonner et à faire en sorte que les problèmes de comportement que l'expulsion et les autres événements qui conduisent à la perte du logement deviennent « des moments d'apprentissage ». De plus, tout effort devrait être consenti pour aider la jeune personne à trouver différentes options de logement.

Donner aux jeunes le choix, la parole et l'autodétermination

En tant qu'approche orientée sur l'utilisateur et basée sur le respect de ses droits, HF4Y met l'accent sur le choix des jeunes en matière de logement et d'accompagnement. Les choix sont meilleurs quand on a donné aux jeunes suffisamment d'informations pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées au sujet des options appropriées qui leur sont offertes. Lorsqu'on soutient le choix des jeunes, on doit aussi prendre en considération l'âge et le fonctionnement cognitif (p. ex. les délais développementaux et/ou les lésions cérébrales) et la manière dont cela peut affecter les prises de décision. Des complexités peuvent restreindre les choix offerts aux jeunes, ce qui est acceptable tant que les options disponibles apportent aux jeunes la possibilité de choisir leur plan d'action privilégié.

DES LIMITES AUX CHOIX

Lorsque nous utilisons le terme « choix », nous comprenons qu'aucun individu ne possède le libre choix total de faire ce qu'il veut, quand il veut ; cela n'est le cas pour personne dans la société. Les jeunes devraient être encouragés à faire des choix afin de pouvoir apprendre de leurs erreurs.

On doit aussi reconnaître que pour ceux qui sont jeunes et à un stade précoce de l'adolescence, ainsi que ceux qui sont identifiés avec des conditions handicapantes (p. ex. une lésion cérébrale, des retards de développement et/ou TASF), leurs aptitudes cognitives et leurs prises de décision peuvent être affectées de façons pouvant être contre-productives et créer

Permettre aux jeunes de faire leurs choix ne veut pas dire : « fais ce que tu veux. »

Cela signifie plutôt : « voici des options offertes qui répondent aux critères de HF4Y, les pour et les contre, ce qui t'es recommandé selon les circonstances, etc. Qu'est-ce que tu penses vouloir faire et comment pouvons-nous t'aider à y parvenir? »

1. Dans certains contextes (comme au Canada) la gamme d'options de logements pour les jeunes pourra comprendre différents modèles de logements assortis de certaines conditions. On ne peut considérer que ces derniers font partie d'un programme HF4Y que si la jeune personne : 1) a des options réelles et décide de façon informée de participer au programme; 2) demeure un client de HF4Y tant qu'elle est inscrite au programme; et 3) a un cheminement précis vers un logement permanent si le jeune sort du programme ou le complète.

des problèmes supplémentaires. Dans ces cas, il se peut que les options et les choix doivent être négociés pour guider les jeunes à prendre des décisions réalistes et raisonnables, à long et court terme.

PASSER DU CHOIX AUX ACTES

Selon le contexte de HF4Y, par conséquent, un « choix » signifie que les gens sont capables de prendre leurs propres décisions quant à leurs objectifs et leur futur, aux services qu'ils reçoivent et à la période d'utilisation de ces services. Les travailleurs sociaux collaboreront avec les jeunes de manière favorable et en se fondant sur leurs forces afin d'identifier leurs atouts et leurs difficultés et afin de développer et actualiser les objectifs identifiés par les clients.

Les jeunes doivent être capables d'exercer certains choix quant à l'endroit et le type de logement qu'ils reçoivent (p. ex. le quartier, une cohabitation, un site dispersé, etc.). Ce qui peut vouloir dire que certains jeunes voudront un logement dispersé indépendant, alors que d'autres préféreront des petites cohabitations qui répondront mieux à leurs besoins. Les choix pourront cependant être limités par les disponibilités locales et leur abordabilité. Les jeunes qui connaissent le sans-abrisme, tout comme les autres jeunes, peuvent préférer vivre avec des colocataires (cela peut aussi être la seule option financière possible).

Développement positif des jeunes et orientation vers le bien-être

Dans le cadre du modèle de Logement d'abord, la pratique n'est pas simplement axée sur la réponse aux besoins de base de l'utilisateur, mais sur le soutien au rétablissement. C'est une part essentielle des modèles Pathways et At Home/Chez Soi. Pour les jeunes, une orientation vers le rétablissement n'est pas seulement intégrée à une compréhension du développement des enfants et des jeunes, mais doit aussi tenir compte du fait que de nombreux jeunes qui finissent sans abri ont vécu un traumatisme. La recherche montre invariablement qu'une majorité de jeunes de la rue proviennent de foyers où il y avait des niveaux élevés de maltraitance physique, sexuelle et émotionnelle, de violence et d'agression interpersonnelle, de négligence parentale et d'exposition à la violence domestique, etc. (Gaetz et O'Grady, 2002; Karabanow, 2004; Rew et al., 2001; Tyler et Bersani, 2008; Van den Bree et al., 2009). De plus, une fois à la rue, les jeunes sont souvent exposés à des niveaux élevés de violence (Gaetz et al., 2010) et d'exploitation sexuelle. De telles expériences traumatisantes peuvent empêcher le développement cognitif et les prises de décision, et peut saper l'aptitude des jeunes à créer des liens d'attachement.

Une orientation de rétablissement est centrée sur le bien-être individuel, ce qui veut dire que nous allons au-delà de la simple fourniture de logements et d'accompagnements minimums pour nous axer aussi sur les atouts, la confiance, la santé et la résilience. Cela signifie que nous veillons à ce que les jeunes aient accès à une gamme d'accompagnements leur permettant d'entretenir et de conserver des activités sociales, récréatives, éducationnelles et professionnelles.

Le modèle HF4Y emploie une orientation vers un « développement positif des jeunes », une approche basée sur les forces axée non seulement sur les risques et les vulnérabilités, mais aussi sur les atouts des jeunes. Une approche positive du développement des jeunes :

- identifie les forces personnelles des jeunes afin de renforcer l'estime de soi et un sentiment positif de soi ;
- tente d'améliorer la communication des jeunes et leurs aptitudes à résoudre les problèmes ;
- améliore et crée des soutiens naturels, notamment les relations familiales ;
- aide les jeunes à fixer leurs buts personnels ;
- aide les jeunes à accéder à l'éducation et identifie les intérêts personnels.

L'adoption d'une approche de développement positif des jeunes a d'importantes implications pour la pratique.

Les outils d'évaluation, la gestion des cas et la gestion des données doivent être basés sur les forces et tenir compte des risques et des atouts. Le modèle de programme et la de gestion des cas doivent incorporer une compréhension des besoins physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux des adolescents en développement. Ils doivent se baser sur les forces, les talents et les rêves des jeunes, et progresser vers l'amélioration des facteurs de protection et de la résilience. Plus important encore, une orientation vers un développement positif des jeunes signifie que les jeunes pourront avoir besoin d'être accompagnés pendant un certain nombre d'années. Le programme HF4Y veille à ce que les jeunes ne soient pas poussés à assumer les responsabilités d'un adulte indépendant. Au contraire, il s'assure que les soutiens sont fournis aussi longtemps qu'ils devront développer les aptitudes, la confiance et la stabilité financière nécessaires pour devenir indépendant.

PRISE EN CHARGE TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES

Étant donné que de nombreux jeunes ont été exposés à des événements traumatisants (p. ex. de l'abus physique, mental, émotionnel, etc.) soit avant de devenir sans abri, soit une fois à la rue (p. ex. exploitation et victimisation criminelle), un programme HF4Y doit être infusé d'une culture de prise en charge tenant compte de ces traumatismes. L'expérience du traumatisme peut affecter le développement cognitif, les prises de décision, la réaction au stress, la gestion de l'agression et de la colère, ainsi que la motivation. Dans la mesure où les traumatismes peuvent être profondément handicapants, une approche qui tient compte des traumatismes signifie que le programme HF4Y se base toujours sur la reconnaissance de l'existence du traumatisme, et que le rétablissement et les accompagnements doivent faire partie intégrante du travail avec les jeunes.

La prise en charge tenant compte des traumatismes prend en considération la mise en œuvre organisationnelle des principes, des politiques et des procédures visant à accroître la sécurité de l'utilisateur et empêcher de nouveaux traumatismes dans le cadre de l'accès au service, mais n'aborde pas nécessairement directement les expériences de traumatismes par le biais d'une intervention de traitement (Kirst et al. 2017 ;

Elliott et al. 2005 ; Fallot et Harris 2005). Par exemple, les organismes peuvent utiliser une approche de prise en charge tenant compte des traumatismes en familiarisant le personnel avec les traumatismes et en engageant les usagers à prendre des décisions relative aux traitements afin de créer un environnement collaboratif et sûr qui favorisera le rétablissement. Si l'un de nos objectifs prioritaires est le bien-être des jeunes, les accompagnements proposés par le HF4Y doivent aider ces jeunes à se rétablir en identifiant les sources du traumatisme, en créant des stratégies pour gérer les émotions, contrôler le stress et l'anxiété et aider les jeunes à sentir qu'ils contrôlent leur vie. Guérir un traumatisme peut prendre du temps, et dans de nombreux cas, doit précéder une participation active et constante à d'autres objectifs et activités programmés comme l'éducation et l'emploi.

Le but de HF4Y n'est donc pas simplement une transition réussie vers une vie indépendante, mais également le soutien d'une transition saine vers le monde adulte. Ce qui signifie que les accompagnements doivent aussi se concentrer profondément sur l'amélioration du bien-être physique et émotionnel, et sur la sécurité personnelle. L'hébergement et l'accompagnement doivent être conçus et mis en place en tenant compte des besoins et problèmes développementaux des jeunes, et encourager et permettre une transition vers le monde adulte et le bien-être basée sur une approche tournant autour des forces positives.

« Les praticiens de HF4Y doivent être conscients de l'importance que revêt le développement positif et le développement des compétences essentielles des jeunes. En fait, chaque interaction d'un travailleur social HF4Y avec un jeune est une occasion de développer ces compétences. »

***Kim Ledene,
directrice de
Housing and Shelter,
Club des garçons et
filles de Calgary***

Accompagnements individualisés et axés sur l'utilisateur non délimités dans le temps

Une approche basée sur l'utilisateur reconnaît qu'en tant qu'individus, tous les jeunes, ainsi que leurs besoins, sont uniques. Une fois logés, certains jeunes auront besoin de peu, voire d'aucun accompagnement, tandis que d'autres en auront besoin pour le reste de leur vie. Cela peut aller de la gestion intensive de cas aux programmes de traitement dynamique. Nous devrions procurer aux individus une « gamme de traitements et de services de soutien volontaires, individualisés, culturellement appropriés et mobiles (dans des domaines tels que la santé mentale, l'utilisation de substances, l'emploi, l'éducation) » (Goering et al., 2012:12). Ces accompagnements peuvent placer l'accent sur la stabilité du logement, les besoins en santé mentale et physique, l'éducation, l'insertion dans le marché du travail et les compétences basiques. Il importe de rappeler qu'un jeune peut garder son accompagnement même s'il quitte son logement.

ENGAGEMENT ACTIF SANS COERCITION

Il importe de se rappeler que la philosophie centrale du Logement d'abord est d'accorder aux usagers l'accompagnement dont ils ont besoin. Reconnaître que les jeunes ont le choix ne signifie pas que l'accompagnement en matière de gestion de cas doit être fourni de manière entièrement passive. La notion d'engagement actif sans coercition est une « façon affirmée mais, et c'est important, non agressive, de travailler avec les usagers du Logement d'abord » (Pleace, 2016:34).

En ce faisant, il faut prendre en considération ce qui suit :

1. L'accompagnement doit être flexible au niveau des délais. La fourniture d'un accompagnement pendant un, deux ou même trois ans n'est probablement pas adéquat pour les jeunes, surtout pour les jeunes de moins de 18 ans et/ou ceux qui ont vécu des traumatismes ou qui souffrent de troubles de développement, de santé mentale ou d'handicaps plus compliqués.
2. Les besoins des jeunes évoluent avec le temps et par conséquent, l'accompagnement doit être adaptable. Les plans individualisés de prise en charge devront tenir compte des changements, des aptitudes et des capacités, de la maturité et du niveau d'indépendance.
3. Les jeunes et les travailleurs sociaux ne partagent pas nécessairement toujours les mêmes idées au niveau de la prise en charge nécessaire et adéquate.
4. Il faut parfois un certain temps pour établir une relation de confiance avec un jeune afin d'entreprendre ce genre de travail.
5. Il importe d'encourager les jeunes à se concentrer sur les changements positifs et à apprendre de leurs erreurs.
6. Une approche de réduction des risques doit être utilisée lorsque l'on traite de consommation de substances et d'accoutumances.
7. Il se peut que les jeunes qui souffrent de traumatismes ou de conditions incapacitantes aient des difficultés à s'engager et à participer aux services d'accompagnement dont ils ont besoin.

Il peut être difficile de travailler de cette façon avec certains jeunes, et les travailleurs sociaux peuvent se sentir découragés par le manque de progrès réalisés. Il faut se souvenir que plutôt que de pousser les jeunes ou de les diriger, les travailleurs les accompagnent au long d'un voyage où les jeunes tracent leur propre chemin et où on les encourage à y arriver. Chacune de ces interactions représente une occasion de développer des compétences basiques avec cette jeune personne.

L'inclusion sociale et l'intégration communautaire

De nombreux jeunes sans-abri ou logés de manière instable vivent l'exclusion sociale, un terme décrivant les circonstances et les expériences des personnes exclues, complètement ou partiellement, de nombreuses pratiques et institutions sociales, économiques et culturelles de la société. Une partie intégrante de la stratégie de HF4Y consiste à promouvoir l'inclusion sociale en renforçant les forces, les compétences et les relations des jeunes qui leur permettront de totalement s'intégrer dans leur communauté et de participer à l'éducation et à l'embauche. Ceci nécessite un engagement socialement favorable et l'occasion de participer à des activités utiles. Si les usagers sont logés et deviennent ou demeurent isolés socialement, la stabilité de leur logement peut être compromise. L'inclusion sociale et l'intégration communautaire sont extrêmement importantes pour le développement des adolescents et des jeunes adultes. Dans le contexte de HF4Y, cela peut être un travail particulièrement difficile et complexe.

Les domaines clés de l'inclusion comprennent :

- Des modèles de logement qui ne stigmatisent pas les usagers ni ne les isolent. Les types de logement dont un jeune a besoin peuvent évoluer avec le temps. Ceux qui travaillent auprès des jeunes sans-abri remarquent régulièrement que pour les jeunes, en particulier les jeunes adolescents, la solitude et l'isolement sont des inquiétudes constantes qui peuvent avoir un impact sur la réinsertion ;
- Des possibilités d'engagement social et culturel pour développer des relations sociales positives et améliorer l'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes racialisés, les LGBTQ, les nouveaux-venus et autres sous-populations qui peuvent être victime d'isolement ou d'une exclusion sociale exacerbée ;
- Le développement de soutiens naturels. Tous les jeunes ont besoin d'établir des relations saines avec des amis et des adultes fiables dans leur vie, et cela devrait être un objectif du modèle d'accompagnement. Cela comprend le renforcement des relations avec la famille (quelle que soit sa définition²), un processus qui dépend des besoins et des souhaits des jeunes. Bien que de nombreux jeunes quittent leur maison en raison de conflits familiaux, les soutiens familiaux et communautaires continueront à être importants pour la plupart des jeunes, notamment pour ceux qui sont devenus sans-abri ;
- La participation à des activités utiles par le biais de l'éducation, l'embauche et les activités professionnelles et récréatives ;
- Des liens avec des soutiens professionnels pertinents. Lorsque la famille et les autres soutiens naturels sont limités ou non-existants, de nombreux jeunes bénéficieront d'une relation positive avec un professionnel tel qu'un docteur, un thérapeute, un travailleur social, etc.



2. Ceci reconnaît qu'il n'existe pas qu'un seul type de structure familiale et que même les jeunes qui ont quitté la maison en raison d'expériences de l'enfance néfastes pourront avoir des relations saines avec certains membres de leur famille.

HF4Y – UNE PHILOSOPHIE ET UN MODÈLE DE PROGRAMME

HF4Y en tant que philosophie – GUIDER LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE COMMUNAUTAIRES

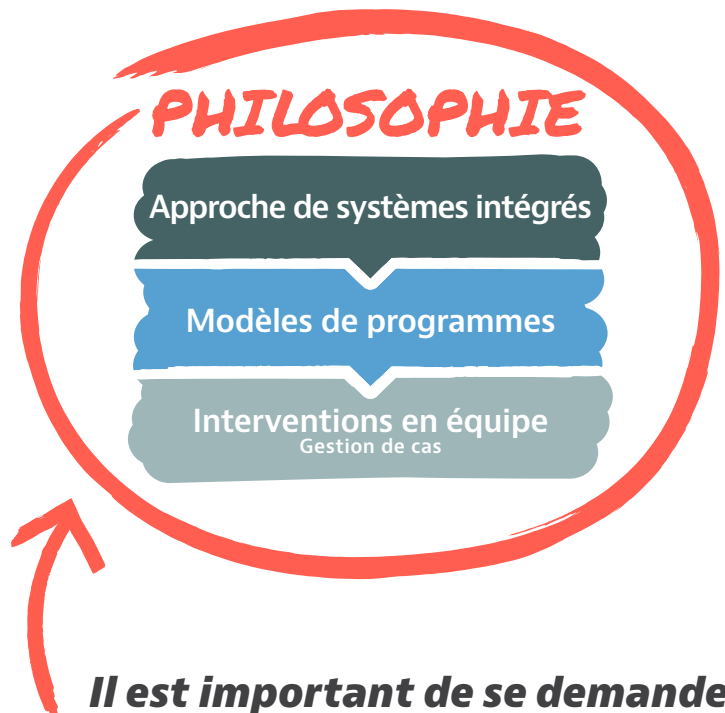
En tant que philosophie, les principes de base de HF4Y peuvent fournir à une collectivité ou à un organisme un ensemble fondamental de valeurs pour guider les objectifs, les résultats, la collaboration et la pratique. En guidant la planification communautaire, on conçoit dans son ensemble le système local autour de ces principes de base. Tous les services devraient contribuer soit à la prévention du sans-abrisme chez les jeunes, soit à veiller à ce qu'ils aient un accès immédiat à un logement et à un accompagnement pour que leur sans-abrisme soit bref et non récurrent.

En d'autres termes, cela ne veut pas dire que tous les services de crise et que tous les modèles de logement sont des programmes HF4Y. En réalité, ces services s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie plus large qui respecte les principes de base.

Voici des exemples :

1. Des programmes de relogement rapide où les principes de base de HF4Y pourront être appliqués, mais où l'accompagnement est plus léger et délimité dans le temps. L'intervention en temps critique peut être le modèle de gestion des cas.
2. Des modèles de logements permanents imposant des conditions telles que l'abstinence et/ou une participation obligatoire à l'école ou l'emploi.

VOICI le Logement d'abord pour les jeunes : Europe



Il est important de se demander si HF4Y est un programme ou une philosophie; en fait, il s'agit des deux.

Le fait est, et il est important de le souligner, que les différents modèles d'hébergement et d'accompagnement peuvent faire partie d'une stratégie communautaire et peuvent soutenir le programme de Logement d'abord sans pour autant être considérés comme des programmes HF4Y. De même, bien que les services ordinaires comme les écoles et les cliniques de santé soutiennent les travaux de HF4Y, ce ne sont pas des programmes de Logement d'abord à proprement parler. Ce qui les relie est l'intégration dans un modèle de

services guidé par les principes de HF4Y. Cependant, lorsqu'une collectivité n'offre que ces programmes sans avoir de programmes HF4Y suivant ce guide de modèle de programme, elle ne peut pas prétendre être une communauté HF4Y.

Il est important de noter que dans certains contextes, les jeunes jouissent du droit au logement (ce qui est notamment le cas dans certains pays européens), mais ce droit s'accompagne parfois de conditions qui s'incrivent en porte-à-faux avec les principes de base de HF4Y (p. ex. le besoin de séparer le logement et l'accompagnement). Dans ce cas, ces programmes de logement des jeunes sans-abri sont davantage des programmes « dirigés vers le logement » plutôt que des programmes de « logement d'abord. »

HF4Y ET L'INTÉGRATION DES SYSTÈMES

Dans un contexte où les principes de base de HF4Y guident la planification des programmes locaux, il importe d'adopter une approche intégrée de systèmes. Cela signifie que dans le cadre d'une approche de « système de prise en charge », tous les services et éléments de programme dans le secteur du logement/du sans-abrisme chez les jeunes visent à soutenir l'accès des jeunes au logement (ou prévenir le sans-abrisme) et les aider à obtenir l'accompagnement dont ils ont besoin. Cela comprend non seulement des programmes spécialisés HF4Y, mais aussi des services connexes comme des services de proximité, des services d'hébergement accompagné et d'autres organismes au service des jeunes.



« Ce qu'il faut mettre en place, c'est un système de prise en charge qui respecte le Logement d'abord. »

**Wally Czech,
directeur de la formation,
Alliance canadienne pour
mettre fin à l'itinérance**

Une approche intégrée de systèmes doit aussi prendre en considération les systèmes et services traditionnels qui pourraient contribuer au sans-abrisme chez les jeunes tels que le système de l'éducation, le système judiciaire et le système de protection de l'enfance. On sait qu'un nombre disproportionné de jeunes sans-abri sont passés par les services de protection de l'enfance (Nichols, 2013; Nichols et al., 2017), et il est par conséquent essentiel que ces services collaborent avec les services d'aide aux jeunes sans-abri pour assurer une transition harmonieuse et durable vers un logement et un accompagnement appropriés. Les jeunes ne devraient jamais être abandonnés dans des situations de sans-abrisme, qu'ils quittent les services de prise en charge de leur plein gré ou qu'ils soient « trop vieux » pour pouvoir bénéficier du système.

Une considération supplémentaire au niveau des systèmes doit être apportée à l'alignement des politiques et des financements avec les principes de base de HF4Y. Des obstacles à une mise en œuvre réussie peuvent surgir si les systèmes généraux qui fournissent les fonds et les orientations politiques ne s'alignent pas sur les principes de base de HF4Y. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce travail car l'objectif est de changer la façon dont nous luttons contre le sans-abrisme chez les jeunes afin de prévenir et d'éliminer ce phénomène sociétal.

IMPACT COLLECTIF

Une des stratégies organisationnelles qui peut promouvoir la planification des systèmes HF4Y est l'impact collectif. Cela fait des années que l'on demande de part et d'autre au sein des divers secteurs de mettre fin à leur approche compartimentée de résolution de politiques malveillantes et de problèmes sociaux. Les efforts de collaboration ont, cependant, échoué dans la création des changements fondamentaux nécessaires pour envisager la création de changements sociaux et systémiques autour d'un problème. L'impact collectif demande aux différents acteurs et intérêts touchant cette question définie avec prudence de collaborer et de mettre en place un plan qui changera fondamentalement les conditions de toute une population.

Il existe de nombreuses ressources sur la façon d'adopter une approche d'impact collectif. La Trousse d'outil de planification communautaire pour l'élimination de l'itinérance chez les jeunes de Vers un chez-soi Canada explique en détail comment utiliser ce modèle pour lutter contre le sans-abrisme chez les jeunes.

Modèles de programmes

Le Logement d'abord peut être considéré plus spécifiquement comme un programme lorsqu'il est mis en œuvre comme un modèle de prestation de services ou un ensemble d'activités fournis par un organisme. En d'autres termes, le programme suit de près les principes de base de HF4Y et le modèle de prestation des services tente de répondre aux différents besoins d'accompagnement non seulement pour faciliter l'indépendance, mais aussi pour favoriser une transition réussie vers le monde adulte et le bien-être. Bien que le programme HF4Y doive rester fidèle au modèle, aux valeurs et aux principes de base, il peut et devrait être adapté pour tenir compte du contexte local, notamment de l'étendue des services existants.

Cependant, au fur et à mesure que HF4Y gagnera en popularité, il y aura des pressions au niveau communautaire pour mettre en œuvre le modèle de manières qui ne correspondront pas aux principes de base définis ci-dessus. Ceci s'explique notamment par les pressions financières et/ou le manque de compréhension ou de respect des besoins distincts des adolescents et des jeunes adultes, ou par le manque de prise en considération de la réduction des risques. Cela peut déboucher sur des versions édulcorées du modèle du Logement d'abord avec des cas très élevés et des modèles de programme similaires au modèle pour adultes, avec des délais plus stricts et une offre d'accompagnement plus limitée appliquée aux adultes. Dans de tels cas, on ne devrait pas les considérer comme des programmes HF4Y, mais plutôt comme des programmes de Logement d'abord qui acceptent les jeunes. Le risque est que les études sur l'efficacité du modèle traditionnel du Logement d'abord, une fois appliquée aux jeunes de moins de 25 ans, n'engendrent pas de résultats solides (Kozloff, 2016).

« L'organisme fournissant le programme de Logement d'abord doit aligner ses politiques et ses valeurs sur les principes de base. J'ai vu des programmes qui avaient des difficultés parce que leur organisation ne respectait pas entièrement tous les principes de base. »

**Wally Czech,
directeur de la formation,
Alliance canadienne pour
mettre fin à l'itinérance**

Philosophie

Le Logement d'abord, en tant que modèle de programme, vise traditionnellement les sans-abri chroniques qui présentent des problèmes complexes de santé mentale et d'accoutumance. L'idée de base est qu'une certaine forme de priorisation est nécessaire, observant le principe qu'avec des ressources limitées, ceux qui sont le plus dans le besoin sont servis en premier.

En tant qu'approche basée sur le respect des droits humains, la philosophie et les principes directeurs de HF4Y devraient être appliqués à tous les jeunes sans-abri ou menacés de sans-abrisme. En d'autres termes, les philosophies et les principes de base de HF4Y devraient aider les stratégies communautaires à lutter contre le sans-abrisme chez les jeunes pour que tous les jeunes reçoivent l'accompagnement dont ils ont besoin. Nous savons que si nous laissons les jeunes devenir et rester sans abri pour quelque durée que ce soit, le risque d'exploitation et de victimisation criminelle, combiné aux rigueurs de la vie dans la rue, peut engendrer des problèmes de santé, une santé mentale déclinante, une augmentation de la consommation de drogues et des accoutumances, et l'enlèvement dans la rue (Gaetz, 2014; Gaetz et al., 2016). Nous devons aussi considérer le rôle de HF4Y comme modèle de programme préventif pour les jeunes qui sont actuellement logés mais qui restent malgré tout très vulnérables.

En tant qu'approche basée sur le respect des droits humains, la philosophie et les principes directeurs de HF4Y devraient être appliqués à tous les jeunes qui sont sans abri ou menacés de sans-abrisme.

Dans le cadre d'une stratégie communautaire, des priorités basées sur les populations devraient être établies par lesquelles les jeunes sans-abri chroniques devraient toujours avoir la priorité.

Dans le cadre d'une stratégie communautaire, des priorités basées sur certains publics devraient être établies afin de toujours prioriser les jeunes sans-abri chroniques. Toutefois, les collectivités pourront aussi décider d'adapter le modèle HF4Y afin de cibler et de répondre aux besoins de sous-populations spécifiques ou de le mettre en œuvre dans un contexte préventif.

ADAPTER LE MODÈLE HF4Y

Voici quelques exemples :

- **HF4Y visant les jeunes impliqués dans les services de la protection de l'enfance** – L'étude Sans domicile a permis de définir que 57 % des jeunes sans-abri avaient été pris en charge et que 47 % avaient été placés dans des familles d'accueil ou des foyers collectifs. HF4Y peut être adapté pour aider les jeunes qui quittent les structures de prise en charge, même s'ils ne sont pas sans abri.
- **HF4Y pour les jeunes quittant les institutions correctionnelles** – Différentes études tendent à souligner le fait que lorsque nous laissons sortir les personnes de prison alors qu'elles ne disposent pas de solution de logement, le risque de récidive augmente. HF4Y peut être adapté pour aider les jeunes quittant le système correctionnel adulte ou le système judiciaire pour les jeunes.

Résumé

Le but de la distinction entre HF4Y en tant que philosophie, approche de systèmes ou programme est de placer l'accent sur la distinction entre ce qu'est HF4Y et ce qu'il n'est pas. Idéalement, tous les niveaux de développement de systèmes et de pratiques devraient s'aligner pour soutenir et adopter les principes de base, car une plus grande fidélité au modèle peut permettre de définir ce qui fonctionne bien dans la pratique ainsi que les changements qui devraient être apportés.

Tant que le modèle ne sera pas inclus dans les politiques et pratiques de tous les niveaux de gouvernement et au niveau communautaire, certaines incohérences seront présentes au niveau de l'application de ces principes. Par exemple, une collectivité pourra effectuer des travaux de systèmes et de planification en collaboration avec les systèmes de l'éducation et de la santé en utilisant le modèle HF4Y sans adhérer à un programme officiel HF4Y, tant que les principes de base sont respectés et intégrés dans les services d'aide aux sans-abri et les services de lutte contre le sans-abrisme parmi les jeunes. Bien qu'il ne s'agisse pas de programmes de Logement d'abord, les différentes options de logement et les prestataires de services travaillant avec les jeunes (p. ex. les écoles, les hôpitaux, le système correctionnel, etc.) s'inscrivent individuellement dans le cadre d'un plus grand système qui peut chercher à réaliser les objectifs d'un programme complet HF4Y.

Bien qu'il ne s'agisse pas de programmes de Logement d'abord, les différentes options de logement et les services travaillant avec les jeunes (p. ex. les écoles, les hôpitaux, le système correctionnel, etc.) s'inscrivent individuellement dans le cadre d'un plus grand système qui peut chercher à réaliser les objectifs d'un programme complet HF4Y.



Au plus les communautés adopteront et adapteront HF4Y de manière conforme avec les principes de base et le modèle de programme préconisé, au plus nous serons susceptibles de réussir dans notre quête de prévention et d'élimination du sans-abrisme parmi les jeunes.

MODÈLES D'HÉBERGEMENT

Dans le contexte HF4Y, QUELS TYPES DE LOGEMENTS SONT APPROPRIÉS ?

Un des principes clés de HF4Y est le choix et l'auto-détermination des jeunes. En d'autres termes, les jeunes devraient avoir leur mot à dire sur le logement qu'ils vont recevoir et sur son emplacement. Parfois des questions sont soulevées sur le type de logement auxquels les jeunes devraient avoir accès via les programmes Logement d'abord. D'ordinaire, les programmes Logement d'abord priorisent la vie indépendante par le biais de logements dispersés, ce qui, en Amérique du Nord du moins, englobe la location de logements dans des marchés locatifs privés, mais également les logements sociaux. Dans un programme de Logement d'abord pour jeunes, la vie indépendante est le résultat souhaité pour tous les jeunes et est une option préférable pour les jeunes qui sont sans abri.

Toutefois, lorsqu'on considère les besoins développementaux des jeunes et les contraintes légales qui peuvent exister au niveau de la location de logements à des mineurs dans certaines collectivités, nous devons garder à l'esprit qu'il importe idéalement de disposer de plusieurs options.

Dans certains pays (tels que l'Irlande et l'Écosse), les programmes HF4Y ne proposent que la vie indépendante dans des sites dispersés. Ces programmes respectent les principes fondamentaux concernant la séparation du logement et de l'accompagnement, et le principe selon lequel les jeunes ne peuvent pas perdre leur logement s'ils quittent le programme. Dans de tels contextes, où les logements ne sont pas désirés par les jeunes ni appropriés pour les jeunes, ces derniers peuvent être dirigés vers d'autres options de logement plus adaptées à leur âge et à leur stade de développement.

Dans d'autres contextes, où les autres options de logement et systèmes d'accompagnement pour les jeunes ne sont pas très développés (comme au Canada), les jeunes peuvent être dirigés vers d'autres options de logement telles que le logement de transition tout en les gardant dans un programme HF4Y tant que les conditions suivantes sont respectées :

- Le jeune peut faire de vrais choix et prendre une décision éclairée par rapport à la participation au programme alternatif de logement ;
- Il demeure dans le programme de Logement d'abord et sous la coupe d'un travailleur social, même s'il réside dans un programme de logement qui propose un accompagnement et qui impose d'éventuelles conditions (avec le consentement du jeune) ;

- Il bénéficie d'une aide pour accéder à d'autres types de logement, notamment des logements indépendants, lorsqu'il quitte le programme. En d'autres termes, il ne peut pas perdre son logement ni son accompagnement lorsque l'occupation du logement dans le cadre du programme de logement prend fin ; et
- Il existe un cheminement précis pour permettre au jeune usager de HF4Y d'intégrer un logement indépendant et de le garder.

Comme c'est le cas dans le contexte du Logement d'abord, le choix est très important, ce qui signifie qu'il doit y avoir plusieurs options, et dans ce cas-ci, des options qui sont adaptées à l'âge et au stade de développement.

Une dernière chose à prendre en considération au niveau des options de logement est le fait que le type de logement qu'un jeune choisit à un moment donné en se basant sur ce qu'il pense être un bon choix pour lui pourrait ne pas être permanent. « On doit permettre aux jeunes de changer d'avis et d'essayer une autre solution si leur choix initial ne fonctionne pas pour eux, mais leur accompagnement les suivrait dans leur nouveau logement. » (Wally Czech, directeur de la formation, ACMFI)

HF4Y SELON LA PERSPECTIVE D'UN PROPRIÉTAIRE :

Les propriétaires doivent se montrer flexibles par rapport à la mise en œuvre de leurs politiques et procédures dans la mesure où une application trop stricte peut complètement saper une location. Par exemple, lors de l'envoi d'une lettre pour arriérés de loyers ou d'un avis de mise en demeure, il importe de les donner directement au locataire en personne afin de lui expliquer la signification d'une telle lettre. Dans le cadre du projet de l'Almond Housing Association en collaboration avec Rock Trust, nous aurions pu perdre certains de nos jeunes si nous avions agi de façon traditionnelle, car ces jeunes sont tellement habitués aux fins qu'ils interprètent les documents standard de cette façon.

Les propriétaires doivent revoir leur méthode de travail afin de contribuer au succès du Logement d'abord. Le logement d'abord est complètement différents des systèmes traditionnels, ce qui est très positif. Notre expérience à Almond a vu le travail exemplaire réalisé par un de nos chargés de logement se répercuter positivement sur tous nos chargés de logement car ils ont pu mieux comprendre les défis rencontrés par les jeunes, notamment par les jeunes qui quittent le système de prise en charge.

Il importe de souligner l'importance d'une communication positive entre l'équipe d'accompagnement et le propriétaire, et cette communication doit aller dans les deux sens.

Tracey Longworth - Almond Housing Association

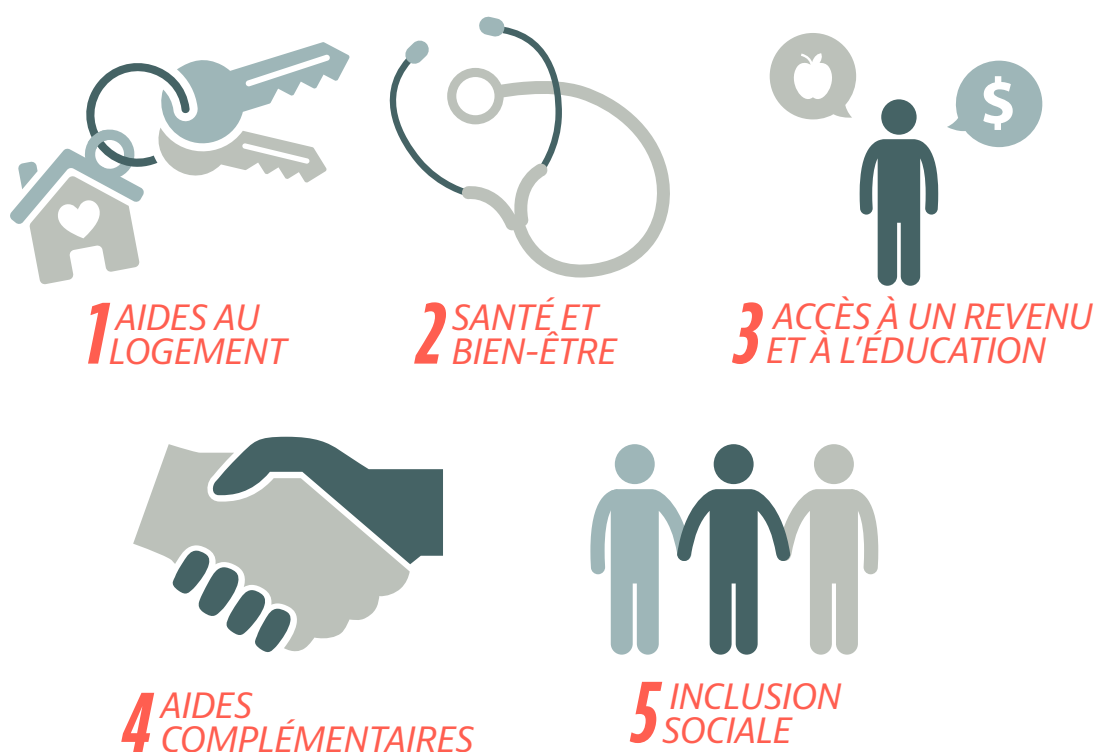


LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Il apparaît que lorsque les jeunes sortent du sans-abrisme et sont logés, les résultats ne sont pas solides et la stabilité du logement est difficile à atteindre (Kozloff et al., 2017). Si l'on ne procure pas aux jeunes un plus grand éventail d'accompagnements qui sont exhaustifs et adaptés au stade de développement, nous risquons de condamner les jeunes à une vie de pauvreté extrême et d'exclusion sociale et de potentiellement les forcer à retourner dans des situations de sans-abrisme. En d'autres termes, si nous n'aidons pas les jeunes de manière adéquate à ce stade crucial de leur vie, nous pourrions involontairement créer les sans-abri chroniques de demain.

Le modèle HF4Y propose un éventail d'accompagnement plus large que celui généralement proposé dans le cadre des programmes de Logement d'abord pour adultes. En effet, ce modèle est conçu pour répondre aux besoins des adolescents en développement et des jeunes adultes. De plus, l'un des objectifs clés du programme n'est pas simplement de donner aux jeunes un logement indépendant mais aussi de les accompagner dans leur transition vers une vie autonome et en bonne santé. Cela a des répercussions sur le coût du programme, l'approche de gestion des cas, le nombre de cas et la durée pendant laquelle le jeune fait partie du programme HF4Y (voir Chapitre 6). L'éventail d'accompagnement est illustré dans la Cadre 3 ci-dessous :

CADRE 3: MODÈLES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME HF4Y



Aides au logement

Nombre de personnes qui ont connu le sans-abrisme finissent par trouver un logement sans aide, et un grand pourcentage ne redevient jamais sans abri. Mais d'autres ont besoin d'une aide plus importante pour se loger. Dans certains contextes, l'aide au logement est assurée par un spécialiste du logement. Dans le modèle HF4Y, le travailleur social est aussi chargé de l'aide au logement parce que cela peut être un moyen de consolider la relation et d'accéder à d'autres types d'accompagnement pour les jeunes les plus vulnérables.

L'AIDE AU LOGEMENT COMPREND :

- 1. La recherche d'un logement** – Aide au niveau de la recherche et l'obtention d'un logement sûr, abordable et approprié.
- 2. Le maintien du logement** – Il ne suffit pas de trouver un logement, il faut aussi l'entretenir et le conserver. L'aide au niveau de la rétention du logement aide les jeunes à apprendre à entretenir et à conserver leur logement, à payer leur loyer à temps, à développer de bonnes relations avec les propriétaires et les voisins ou à gérer leurs amis.
- 3. Les aides au loyer** – Étant donné les faibles revenus et le manque d'éducation de nombreux sans-abri, les intervenants doivent s'assurer que les jeunes jouissent d'une aide financière suffisante. Cette aide devrait leur permettre de ne pas consacrer plus de 30 % de leurs revenus au loyer.
- 4. La recherche de meubles et d'appareils ménagers pour s'installer.**
- 5. Une aide quand tout va mal** – Pour que le Logement d'abord atteigne son objectif, il doit s'accompagner de la philosophie « zéro renvoi dans le sans-abrisme » pour que la stabilité du logement et la gestion de crise deviennent essentielles. Les travailleurs sociaux ont la responsabilité de reloger les jeunes en cas d'expulsion, si les choses tournent mal ou si une autre forme de logement est requise par le jeune.
- 6. La prévention des expulsions** – La section 4 de cette typologie discute des différents services de prévention.
- 7. Le suivi** – Lorsque les jeunes ont une certaine stabilité, il est conseillé de continuer le suivi avec les travailleurs sociaux en cas de problèmes.



Santé et bien-être

Les aides cliniques axées sur le rétablissement sont essentielles à la réussite des programmes tels que le Logement d'abord. Elles sont développées pour améliorer le bien-être, contrôler les effets des maladies mentales et de la toxicomanie, améliorer la qualité de vie et encourager l'autonomie.

LES POINTS CLÉS DE L'AIDE CLINIQUE ENGLOBERT :

- 1. L'accès aux soins de santé** – L'accès à de bons soins de santé est important pour une population qui n'en a pas toujours bénéficié, surtout pour les personnes qui souffrent de problèmes de santé chroniques ou de handicaps. L'accès à des tests de diagnostic est aussi important car de nombreux jeunes présentent des handicaps ou des déficiences pour lesquels ils peuvent recevoir une aide supplémentaire.
- 2. Une aide en matière de santé mentale** – Un pourcentage important de jeunes sans-abri souffrent de gros problèmes de santé mentale (Gaetz et al., 2016). Dans le cadre du « système de prise en charge », il importe d'aider ces jeunes à obtenir une évaluation de leurs problèmes mentaux ou de leurs difficultés d'apprentissage et à trouver les interventions appropriées si besoin.
- 3. Une prise en charge tenant compte des traumatismes** – Comme de nombreux jeunes sans-abri ont souffert de traumatismes soit avant de devenir sans abri soit pendant leur période de sans-abrisme, il est impératif de leur fournir une aide qui tient compte de ces traumatismes. C'est une manière différente de traiter les usagers basée sur la reconnaissance de leurs expériences traumatiques et sur la compréhension que l'expérience du traumatisme peut être paralysante, affecter le comportement et la prise de décision et mener à la toxicomanie.
- 4. La réduction des risques** – Les programmes de logement d'abord doivent intégrer une philosophie de « réduction des risques » adaptée aux jeunes. Cela implique que ces programmes ne peuvent imposer de conditions d'abstinence pour accéder au logement et que les jeunes souffrant de problèmes d'addiction doivent être accompagnés en vue de réduire les risques pour eux-mêmes et pour les autres. Certains jeunes ont besoin d'un accompagnement constant pour les aider à gérer leurs problèmes de toxicomanie. La réduction des risques est une approche humaine centrée sur l'utilisateur qui permet de travailler avec les personnes souffrant d'addictions pour réduire le risque qu'elles se blessent, blessent leurs proches ou la communauté et les aider à mieux s'impliquer dans leur éducation, formation, emploi et toute autre activité importante.



- 5. L'amélioration de la sécurité personnelle** – La sécurité personnelle est un problème pour les jeunes sans-abri. Beaucoup ont souffert d'harcèlement physique, sexuel et/ou psychologique avant de devenir sans abri. Une fois dans la rue, ils courent un risque exponentiellement plus élevé d'être victimes de crime (Gaetz, 2004; Gaetz et al., 2010). Deux études récentes sur les jeunes sans-abri de dix villes indiquent que près d'un cinquième ont été victimes de trafic humain (essentiellement de trafic sexuel) (Murphy, 2017). Quand les jeunes quittent la rue, ils continuent souvent à être victimes d'exploitation criminelle, y compris l'invasion de leur domicile. Aider les jeunes à développer leur résilience et des stratégies pour éviter ce type d'exploitation est un élément clé de l'accompagnement basé sur le bien-être.
- 6. La sécurité alimentaire** – Il va sans dire que la nourriture est importante pour tous. Elle nous donne les nutriments dont nous avons besoin pour survivre. Manger chaque jour nous fournit l'énergie nécessaire pour mener à bien nos tâches de base, comme aller à l'école, travailler ou s'occuper de la maison. Pour les jeunes, une alimentation de qualité est indispensable à leur croissance et à leur développement. Le manque de nourriture – et de bons aliments – sape notre capacité d'accomplir les tâches quotidiennes et menace notre santé. Le meilleur moyen de garantir la sécurité alimentaire des jeunes est de s'assurer qu'ils ont un revenu suffisant.
- 7. La promotion d'une sexualité saine** – La santé sexuelle est un aspect clé de la santé physique, psychologique et sociale qui affecte les personnes de tous les âges. Malheureusement, beaucoup de jeunes ont subi des abus physiques et sexuels à un jeune âge. De plus, les jeunes qui restent sans abri pendant de longues périodes sont exposés très tôt à des activités et à l'exploitation sexuelles (y compris l'échange de sexe contre de la nourriture, un abri, de l'argent ou de la compagnie) et courent un risque plus grand d'agression sexuelle (Milburn et al., 2009; Saewyc et al., 2013; Gaetz, 2004; Gaetz et al., 2010). Enfin, les jeunes qui se définissent comme LGBTQ peuvent avoir à affronter des défis supplémentaires pendant leur transition vers l'âge adulte. Il est important que les services soient sensibles à la diversité de la sexualité chez les jeunes et propose des services appropriés à leur genre.

Accès à un revenu et à l'éducation

Il est bien reconnu que des revenus et un emploi inadéquats poussent les personnes concernées à retomber cycliquement dans le sans-abrisme. Dans l'étude Sans domicile (Gaetz, et al.2016), 53 % des participants avaient abandonné l'école secondaire (comparativement à la moyenne nationale de 9 %) et 50 % étaient sans emploi, n'allaient pas à l'école et ne suivaient pas de formation. Pour leur assurer une stabilité de logement à long terme, il importe d'aider les jeunes à risque et ceux qui ont connu le sans-abrisme à trouver une façon de gagner leur vie ou à retourner aux études.

- 1. Engagement et réussite scolaire** – De nombreux sans-abri n'ont pas terminé l'école secondaire, ce qui les place en désavantage concurrentiel sur le marché du travail. Pour ceux que cela intéresse, il importe de proposer une aide à l'engagement / au réengagement scolaire.
- 2. Formation à l'emploi** – Certains jeunes sans-abri ont une expérience professionnelle limitée et pourraient bénéficier d'une formation qui les aiderait à obtenir le type de travail qui les intéresse.
- 3. Revenu et emploi** – De nombreuses personnes n'ont pas besoin d'aide sous la forme d'éducation ou de formation – elles ont simplement besoin d'un accès à l'emploi. D'autre part, beaucoup de celles qui souffrent de maladie ou d'autres formes d'handicaps ne sont pas facilement employables à court, moyen et long terme et pourraient avoir besoin d'une aide au revenu.

Aides complémentaires

Il existe des aides développées pour faciliter la stabilisation du logement et pour aider les personnes et leurs familles à améliorer leur qualité de vie, à s'intégrer dans la communauté et à atteindre une certaine forme d'autonomie.

- 1. Aptitudes de vie** – Pour ceux qui manquent d'expérience de vie autonome ou de logement stable, il importe de proposer une formation en aptitudes de vie et une aide individuelle qui favorise la prise en charge de soi et les aptitudes de vie.
- 2. Défense des droits** – Les usagers peuvent avoir à affronter des défis pour défendre leurs droits et pour accéder aux services et aides à cause de problèmes de langue, de stigmatisation et de discrimination. Les usagers peuvent aussi hésiter à entrer dans un environnement institutionnel comme un hôpital ou un centre de santé mentale à cause d'expériences vécues. Dans ces cas, les prestataires de services peuvent les aider en les conseillant, en les accompagnant, en les défendant et en leur fournissant un moyen de transport.
- 3. Navigation dans le système** – Il n'est pas facile de naviguer dans le système et il importe dès lors d'aider les anciens sans-abri à accéder aux services d'accompagnement dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.
- 4. Soutien des pairs** – Having someone to talk to or support you who has lived similar experiences can be important for individuals who are marginalized or who have experienced trauma. The Turning Point Scotland project and other Housing First efforts have demonstrated the value of peer supports in enhancing housing stabilization.
- 5. Soutien parental** – Certains jeunes sans abri ou menacés de sans-abrisme sont aussi des parents. Ils peuvent avoir besoin d'aide pour développer leurs aptitudes parentales ou récupérer leurs enfants s'ils leur ont été enlevés.
- 6. Représentation et conseils juridiques** – En général, les sans-abri ont plus de chance d'avoir des démêlés avec le système judiciaire. La représentation et les conseils juridiques peuvent jouer un rôle important pour les aider à affronter une multitude de problèmes dont les démêlés constants avec la justice, les dettes croissantes dues aux contraventions (criminalisation du sans-abrisme), etc.



Améliorer l'inclusion sociale

Une clé du bien-être de toute personne est sa capacité à entretenir des relations positives avec les autres, à s'intégrer dans la communauté et à participer à des activités intéressantes et gratifiantes.

- 1. Développer et renforcer des relations sociales saines** – Il importe d'aider les personnes à développer des relations positives avec leurs pairs, les adultes, leurs employeurs, leurs collègues, leurs propriétaires, etc.
- 2. Favoriser les soutiens familiaux et naturels** – Les familles sont une source importante de soutien naturel pendant toute la vie. Pour les jeunes qui ont connu le sans-abrisme, la reconnexion et la réunification avec la famille est une intervention importante qui favorise la stabilité à long terme du logement.
- 3. Engagement et intégration dans la communauté** – L'occasion de s'engager avec les communautés de son choix – qu'il s'agisse de personnes ou d'institutions locales, ou de liens culturels (voir ci-dessous) – joue aussi un rôle important dans le bien-être.
- 4. Liens culturels** – Nombre de personnes attachent une grande importance aux liens culturels et spirituels et, si c'est ce qu'ils désirent, il importe d'encourager leur engagement dans les traditions culturelles et spirituelles qui favorisent leur croissance personnelle.
- 5. Participation à des activités enrichissantes** – Il importe de proposer aux personnes des activités enrichissantes comme les arts, le sport, le bénévolat, etc. pour leur permettre d'apprendre des compétences et de développer des relations et des aptitudes sociales.



PRESTATION DES SERVICES

Comme c'est le cas pour les principes de base, le modèle de prestation des services de Logement d'abord pour jeunes (HF4Y) doit prendre en considération les besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement. En d'autres termes, l'approche utilisée pour proposer des services de Logement d'abord aux adultes n'est sans doute pas appropriée lorsque l'on travaille avec les jeunes. Les différences clés résident dans les domaines de la priorisation, de la gestion des cas, du volume des cas recommandés, et surtout des résultats du programme.

Voici quelques points clés à prendre en considération lors de la fourniture de programmes HF4Y :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Prioritisation | personnel |
| 2. Insertion de HF4Y au sein d'une réponse de systèmes intégrés | 6. Charges de travail |
| 3. Résultats de programme | 7. Achèvement du programme |
| 4. Travail social et gestion de cas | 8. Suppléments au loyer et au revenu |
| 5. Formation et compétences du | 9. Travail avec les propriétaires |

Prioritisation

En mettant en œuvre le Logement d'abord, les collectivités fixent leurs priorités pour savoir qui qualifie au programme et quels usagers devraient y avoir accès en premier. Dans le cadre du processus de planification communautaire, il est important d'avoir un système d'admission, une évaluation et une priorisation séparés, ainsi qu'un programme de financement. Si les jeunes sont simplement placés dans le même groupe de priorisation que les adultes, en particulier si le sans-abrisme chronique, les problèmes mentaux graves et les accoutumances guident la priorisation, il se peut que les jeunes ne reçoivent pas de façon appropriée l'accompagnement dont ils ont besoin.

La priorisation de HF4Y peut être comprise de trois façons.

Premièrement, au niveau communautaire, des décisions sont prises pour savoir quels jeunes ont les plus grands besoins et peuvent bénéficier des programmes de Logement d'abord en priorité. Cela est réalisé grâce au processus de planification communautaire et implique habituellement la priorisation des jeunes sans-abri chroniques souffrant de graves problèmes de santé mentale et d'accoutumances ou, plus généralement, l'ensemble des jeunes sans-abri (en tenant compte du fait que l'exposition au sans-abrisme peut être traumatisante pour une grande partie des jeunes.)

Deuxièmement, les communautés pourront aussi choisir de cibler des sous-populations spécifiques par le biais de programmes HF4Y spécifiques en se basant sur leur vulnérabilité unique (jeunes femmes, jeunes victimes de la traite sexuelle, jeunes LGBTQ) ou d'utiliser HF4Y comme une stratégie préventive (jeunes quittant les services de prise en charge, jeunes quittant une institution correctionnelle pour adultes ou le système judiciaire).

Enfin, lorsque les communautés priorisent ceux qui sont dans le plus grand besoin, elles pourront considérer les autres facteurs au-delà d'une mission de priorisation plus étroite (p. ex. la chronicité combinée à la sévérité). Ce qui veut dire prendre en considération ceux qui pourraient ne pas avoir d'histoire de sans-abrisme (ou qui viennent juste de devenir sans abri) et dont le cas n'est pas très sévère d'après les outils traditionnels d'évaluation, mais qui sont considérés comme vulnérables en raison d'un facteur ou d'un groupe de facteurs, y compris :

- Leurs soutiens familiaux et naturels sont particulièrement faibles ou absents.
- Leur sécurité personnelle peut être en danger.
- Ils souffrent de graves problèmes de santé mentale et/ou d'accoutumance.
- Ils sont forcés de travailler dans des conditions précaires (y compris le trafic sexuel).
- Ils présentent des handicaps qui affectent leur pouvoir décisionnel et leur jugement, tel que les lésions cérébrales ou les retards de développement. Il se peut aussi qu'ils n'en soient pas conscients.
- Ils ont vécu des niveaux élevés d'expériences négatives et traumatisantes, y compris de l'abus physique, sexuel et émotionnel, et la négligence.
- Ils ont quitté les soins institutionnels (protection de l'enfance, prison/justice pour mineurs, soins hospitaliers de santé mentale) sans plan, logement ni accompagnement.
- Ils attendent ou ont des enfants.
- Leur jeune âge.

Les outils d'évaluation qui se fient trop à l'auto-évaluation et produisent des chiffres à des fins de classement et de prise de décision devraient être évités.

Une fois que les communautés ont décidé quelles populations auront la priorité, elles devront prendre des décisions sur la priorisation de celles qui sont dans le plus grand besoin. L'évaluation et la prise de décision peuvent être éclairées par des outils d'évaluation (pour les jeunes il est recommandé d'utiliser des outils d'évaluation axés sur les besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement) et des processus incluant à la fois l'auto-évaluation de l'utilisateur et les perspectives du personnel. Des outils d'évaluation qui se fient trop à l'auto-évaluation et produisent des chiffres à des fins de classement et de prise de décision devraient être évités. C'est pour cette raison que nous recommandons de bonnes approches à l'évaluation basées sur les atouts, y compris l'utilisation de l'outil d'évaluation de priorisation pour jeunes, car il aide à faciliter les décisions concernant la priorisation. Cet outil a été créé en se basant sur les besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement, il est basé sur les forces, contrebalance les perspectives des jeunes avec celles des spécialistes, incorpore les autres connaissances et informations d'évaluation, et aide réellement à la prise de décisions. N'oubliez jamais que les outils d'évaluation servent à aider à la prise de décisions, mais ne prennent pas les décisions à votre place.

Insertion de HF4Y au sein d'une réponse de systèmes intégrés

Dans n'importe quelle communauté, il peut exister un large éventail de programmes, de systèmes et de services publics à but non lucratif et caritatifs qui ont le potentiel de servir et soutenir les jeunes et leurs familles.

Malheureusement, ces programmes et services manquent de coordination et peuvent être difficiles à utiliser dans la plupart des cas. Dans un contexte HF4Y, il importe de faire des efforts pour soutenir un « système de prise en charge » intégré axé sur les usagers et adapté à ces derniers, et conçu pour veiller à ce que les besoins soient pourvus à temps et avec respect. Prenant ses origines dans les secteurs d'aide à la santé mentale des enfants et des accoutumances, le concept de « système de prise en charge » est défini comme « un réseau adaptatif de structures, de processus et de relations ancrés dans un système de valeurs et de principes de soins qui apportent aux enfants et aux jeunes sérieusement perturbés émotionnellement et leurs familles accès et disponibilité aux services et accompagnements au travers des juridictions administratives et financières » (Hodges et al., 2006:3).

Un système de prise en charge peut être mis en œuvre plus efficacement via des partenariats stratégiques, et l'importance du rôle que ces derniers jouent dans le succès des programmes HF4Y ne peut être sous-estimée. Nous ne pouvons pas atteindre les résultats importants que nous espérons pour les enfants – non seulement la stabilisation du logement mais aussi le bien-être et une transition réussie vers le monde adulte – en nous remettant uniquement aux efforts du secteur de l'aide aux sans-abri. Des ponts et des liens doivent être établis entre le programme HF4Y et les secteurs et services traditionnels. Dans certains cas, la participation de la police crée de nouveaux modèles d'entraide et de soutiens. Le développement des partenariats devrait se manifester tôt dans le processus de planification.

« Nous rassemblons tout le monde. Si vous ne savez pas avec certitude s'ils doivent participer ou non, invitez-les quand même. Un des plus grands avantages de la collaboration, et en particulier au cours des premiers stades, mais qui est important pendant toute la durée, est que ceux qui sont assis à la table et participent à la discussion ont maintenant un intérêt direct lorsqu'ils réalisent qu'ils font partie de quelque chose de plus grand qu'eux et qu'ils deviennent des personnalités influentes ; ils deviennent des partisans plutôt que des antagonistes. Je suggère de faire même participer les récalcitrants. La plupart du temps, ils agissent de la sorte parce qu'ils se préoccupent de leur communauté. Faites les participer de façon à ce que l'on puisse voir que vous prenez en considération leurs opinions et leurs idées. »

(Wally Czech, tel que cité dans Gaetz et al., 2013).

Résultats de programme

La définition des résultats de programme est importante pour les programmes de Logement d'abord. Des résultats de programme précis doivent clairement être liés aux objectifs (et à la philosophie) du programme, diriger le modèle de prestation de services et contribuer à mesurer la mise en œuvre de ce programme. Les résultats de programme ci-dessous sont directement liés aux objectifs du programme et guideront le modèle de prestation de services. Une caractéristique clé du modèle HF4Y et qui le différencie du modèle pour adultes est le modèle d'hébergement et d'accompagnement axé sur les jeunes. Celui-ci offre un bon point de départ pour considérer les objectifs et résultats du programme.



1 STABILITÉ DU LOGEMENT

- Obtention d'un logement
- Conservation du logement
- Amélioration des connaissances et des aptitudes relatives au logement et à la vie indépendante
- Réduction des séjours en foyers d'urgence



2 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Amélioration de l'accès aux services et accompagnements
- Meilleure santé
- Sécurité alimentaire
- Meilleure santé mentale
- Réduction des dommages causés par la consommation de drogues
- Meilleure sécurité personnelle
- Meilleure estime de soi
- Pratiques de santé sexuelle plus saines
- Meilleure résilience



3 ÉDUCATION ET EMPLOI

- Objectifs établis en matière d'éducation et d'emploi
- Meilleure participation à l'éducation
- Meilleure réussite académique
- Meilleure participation aux formations professionnelles
- Meilleure participation à la population active
- Meilleure sécurité financière



4 SOUTIENS COMPLÉMENTAIRES

- Objectifs personnels établis
- Meilleures aptitudes à la vie quotidienne
- Meilleur accès aux services non médicaux nécessaires
- Résolution des questions légales et juridiques



5 INCLUSION SOCIALE

- Création de soutiens naturels
- Meilleurs liens familiaux
- Amélioration des connexions avec les communautés choisies par le jeune
- Renforcement de la participation et de l'engagement culturels
- Participation à des activités enrichissantes

Travail social et gestion de cas

La gestion de cas est une approche bien établie pour soutenir les jeunes présentant des besoins complexes et/ou en situation de crise. Il existe de nombreuses approches et pratiques (Milaney, 2011a ; Morse, 1998) mais dans le contexte de la prestation de HF4Y, cette approche consiste à mettre la gestion de cas axée sur l'usager au centre des travaux afin d'organiser et de coordonner la prestation des services. La gestion de cas doit être menée à partir d'un développement positif des jeunes en se basant sur leurs forces et d'une orientation vers l'amélioration des aptitudes à la vie quotidienne. Cette approche doit guider chaque interaction avec les jeunes.

Dans la pratique, la gestion de cas peut être de courte durée (comme l'intervention en temps critique) ou pérenne ou continue suivant les besoins spécifiques de la personne. Il importe que les jeunes aient accès à l'accompagnement aussi longtemps qu'il le faudra pour les aider à effectuer la transition vers le monde adulte, l'indépendance et le bien-être. Une bonne gestion de cas exige que le jeune veuille participer. En outre, la création d'une relation potentiellement thérapeutique peut prendre du temps. En examinant la gestion de cas en tant qu'élément essentiel des stratégies pour mettre fin au sans-abrisme, Milaney (2011; 2012) l'a identifiée comme une approche d'équipe basée sur les forces à six dimensions clés :

- 1. Collaboration et coopération** : une vraie approche d'équipe impliquant plusieurs personnes possédant des spécialités, aptitudes et domaines d'expertise différents ;
- 2. Attribution des services adéquats** : services axés sur la personne et basés sur la complexité des besoins ;
- 3. Gestion de cas contextuelle** : les interventions doivent tenir compte de l'âge, des aptitudes, de la culture, du genre et de l'orientation sexuelle de façon appropriée. De plus, une compréhension des facteurs structurels plus larges et du parcours personnel (violence ou agression sexuelle par exemple) doit sous-tendre les stratégies et le mode d'engagement ;
- 4. Type d'engagement adéquat** : établir une relation forte basée sur des rencontres respectueuses, l'ouverture, l'aptitude à l'écoute, l'absence de jugement et la défense des droits ;
- 5. Système coordonné et bien géré** : intégrer l'intervention dans un système élargi de prise en charge ; et
- 6. Évaluation pour le succès** : l'évaluation constante et cohérente des services d'accompagnement.

La meilleure façon de soutenir de nombreux jeunes est le développement d'une approche de gestion où le travailleur social est chargé de la prise en charge et de l'accompagnement, mais joue aussi le rôle d'intermédiaire pour aider les jeunes à accéder aux services et soutiens nécessaires. Une approche efficace de gestion de cas est plus efficace lorsqu'elle est assortie d'un système de prise en charge où des liens sont établis avec les services et les soutiens nécessaires, sur base des besoins des usagers.

Un travailleur social principal est affecté à chaque jeune, et ce travailleur devrait demeurer le plus constant possible. « Une autre considération est le concept du partage des dossiers. L'équipe entière devrait se familiariser avec tous les cas, de telle sorte que si le travailleur social principal est incapable de répondre à un besoin de l'usager, un autre membre de l'équipe en sera capable. Un autre travailleur social pourra être particulièrement compétent dans un domaine bien précis » (Wally Czech, directeur de la formation, Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance). Si le travailleur social principal fait face à une question ou un défi particulier, un autre membre de l'équipe pourra être invité à apporter son soutien, surtout s'il est compétent dans un domaine pertinent.

Les jeunes devraient s'attendre à ce qu'on les contacte ou à ce qu'on leur rende visite au moins une fois par semaine, suivant les souhaits ou les besoins. Peu de jeunes, voire aucun, refuseront complètement l'accompagnement.

AMÉLIORER LES SOUTIENS FAMILIAUX ET NATURELS

Une part importante du travail social consiste à aider les jeunes à réparer, établir et améliorer les relations avec leur famille et à élargir la gamme de soutiens naturels auxquels ils ont accès, afin d'aider les jeunes à progresser dans la vie. L'idée sous-jacente d'une famille et des soutiens naturels est que la famille est importante pour tout le monde et qu'une réponse vraiment efficace au sans-abrisme chez les jeunes doit considérer le rôle que la famille et la réconciliation des relations brisées peuvent jouer en aidant les jeunes de la rue à aller de l'avant avec leur vie. Pour de nombreux jeunes sans-abri, si ce n'est pour la plupart, il y a ce désir d'une famille, même chez ceux qui ont eu une enfance difficile. L'étude Sans domicile sur le sans-abrisme chez les jeunes a permis de définir que 72 % des jeunes interrogés gardaient un contact continu avec au moins un membre de leur famille et que 78 % souhaitaient améliorer les relations avec leur famille. Le terme « famille » peut varier selon l'expérience individuelle (p. ex. être élevé par les grands-parents) et les contextes culturels ; par conséquent, la « famille » devrait être définie avec, ou par, la jeune personne.

Les soutiens naturels améliorent la qualité de vie et la sécurité des personnes concernées et peuvent inclure la famille, les amis, les partenaires romantiques, les voisins, les entraîneurs, les collègues, les équipiers, les camarades de classe et d'autres relations ou associations qui constituent notre réseau social. Ces soutiens nous donnent un sentiment d'appartenance, d'identité et d'estime de soi. En plus de les aider à répondre à leurs besoins émotionnels, ils peuvent aussi contribuer à répondre à leurs besoins physiques et instrumentaux (The Change Collective, 2017:4).

Dans un contexte HF4Y, l'établissement de soutiens familiaux et naturels aidera le jeune dans son parcours de vie, et devient par conséquent une priorité en matière de soutien. Cela devrait être considéré comme un « filet de sûreté » pour les jeunes lorsque les soutiens finissent par se retirer.

Du point de vue de la gestion de cas, l'amélioration des soutiens familiaux et naturels peut avoir un impact positif sur l'apport de soutiens supplémentaires pour les jeunes et par conséquent alléger les exigences du volume de cas. D'autre part, il se peut qu'en soutenant les familles, de nouvelles complexités s'ajoutent aux cas des travailleurs sociaux.



Pour de nombreux jeunes sans-abri, si ce n'est pour la plupart, il y a ce désir d'une famille, même chez ceux qui ont eu une enfance difficile.

LE RÔLE DU LOCALISATEUR DE LOGEMENTS

Dans de nombreux programmes HF4Y, le rôle du « localisateur de logements » est séparé du reste de l'équipe de gestion de cas. Le localisateur de logements aide à identifier les options de logement disponibles pour les jeunes. En tant que lien principal entre le propriétaire et le locataire, le localisateur de logement maintient un contact continu avec les propriétaires, établit des relations de confiance et est le premier point de contact lorsque le propriétaire a des inquiétudes. La séparation entre le localisateur de logements et le gestionnaire de cas signifie que ce dernier ne se retrouve pas au milieu d'une dispute entre le propriétaire et le locataire, ce qui pourrait endommager la relation avec l'un d'eux ou les deux.

LES ÉQUIPES ICM ET ACT

Pour ces jeunes aux besoins très complexes, les modèles de gestion de cas associés au modèle Pathways de HF4Y peuvent être adaptés aux besoins des adolescents et jeunes adultes en développement. Par exemple, certains jeunes qui font face à des problèmes complexes de santé et d'accoutumance peuvent avoir besoin d'approches basées sur des équipes comme celles du Traitement communautaire dynamique (ACT). Dans le modèle ACT, une équipe pluridisciplinaire dans la communauté où vit l'individu, plutôt que basée dans un bureau ou une institution, offre une gestion de cas. L'équipe comprend des psychiatres, des médecins de famille, des travailleurs sociaux, des infirmiers, des ergothérapeutes, des spécialistes, des travailleurs pairs, etc., et est à la disposition du patient/usager 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'accompagnement peut également être fourni par l'intermédiaire d'une Gestion intensive de cas (ICM), qui est aussi une approche basée sur l'équipe conçue pour les usagers dont les cas sont moins graves, mais identifiés comme nécessitant un accompagnement intensif pour une période plus courte et définie dans le temps. Focus Ireland et Rock Trust ont remarqué que pour de nombreux usagers, les trois premiers mois peuvent être des plus difficiles et qu'un niveau approprié d'accompagnement peut être essentiel pour la récupération et la conservation du logement.

Focus Ireland et Rock Trust ont remarqué que pour de nombreux usagers, les trois premiers mois peuvent être des plus difficiles et l'apport de niveaux appropriés de soutiens peut être crucial pour la récupération et la conservation du logement.

Formation et compétences du personnel

Une gestion de cas efficace exige une formation et un soutien constants du personnel et des directeurs dans les domaines suivants, qui sont essentiels au programme HF4Y :

- Développement positif des jeunes et gestion de cas basée sur les forces/points forts
- Réduction des risques
- Recrutement et formation du personnel
- Entretiens motivationnels axés sur le développement
- Prise en charge tenant compte des traumatismes

Une formation dans ces domaines devrait être exigée. Par ailleurs, des formations devraient être fournies aux partenaires tels que les propriétaires et les autorités locales.

« Il importe de garder un certain équilibre au niveau de la charge de travail. Nous avons décidé de ne pas dépasser un maximum de sept jeunes pour chaque travailleur, afin de permettre à nos travailleurs de répondre aux mieux aux besoins de ces jeunes. »

**Allison Calder –
Directeur des
services, Rock Trust**

Charges de travail

Lorsque des programmes HF4Y sont mis en œuvre conformément au présent guide, la charge de travail est établie à environ 7 à 10 cas par travailleur social, 7 étant le nombre idéal. Étant donné le large éventail d'accompagnements dont tout jeune peut avoir besoin pour sa transition vers l'âge adulte – et ceux-ci sont jugés essentiels au modèle d'accompagnement de HF4Y – un plus petit nombre de dossiers est nécessaire si l'on veut atteindre les résultats escomptés.

Lorsque la charge de travail est plus importante, une grande partie du temps des gestionnaires de cas sera allouée aux aides au logement, ce qui diminuera leur aptitude à proser un large éventail d'accompagnements

Il sera important de renforcer et d'appuyer les relations entre les propriétaires et les jeunes.

en matière d'inclusion sociale, de santé et de bien-être (y compris la prise en charge tenant compte des traumatismes), de gestion du développement des aptitudes à la vie quotidienne et de la participation à l'éducation, à la formation professionnelle ou à l'emploi. Si nous voulons vraiment appuyer la transition des jeunes vers l'âge adulte, les communautés (et des bailleurs de fonds) doivent s'engager à veiller à ce que

les nombres de dossiers demeurent dans les limites recommandées. Les programmes de Logement d'abord qui desservent les jeunes de moins de 25 ans et travaillent avec d'importants volumes de cas ne sont pas conformes au modèle HF4Y et ne devraient pas être décrits ainsi.

Achèvement du programme

Si l'un des objectifs clés de HF4Y est une transition réussie et saine vers l'âge adulte, nous ne pouvons pas imposer de limites de temps trop courtes par rapport à la participation au programme et à l'accompagnement, comme par exemple forcer les jeunes à quitter le programme au bout d'un ou deux ans. Bien que dans certains cas les jeunes puissent choisir de quitter le programme après un délai plus court, des limites de temps strictes imposent des attentes irréalistes sur les jeunes et pourraient compromettre leur rétablissement, l'atteinte de leurs objectifs et leur succès. Comme c'est le cas pour les jeunes logés possédant des soutiens naturels forts, la transition vers le monde adulte peut prendre du temps et nécessiter des soutiens constants, y compris la possibilité de reprendre le programme s'ils l'ont quitté.

Suppléments au loyer et au revenu

Ceci doit être exigé par le programme, particulièrement dans un contexte où les loyers sont élevés et où les jeunes ont peu d'opportunités pour gagner leur vie (surtout ceux qui n'ont pas de diplômes). Il est recommandé que les programmes fixent leurs objectifs HF4Y en se basant sur les suppléments au loyer auxquels ils ont accès.

Travail avec les propriétaires

Quelle que soit l'option de logement choisie par le jeune, le succès du programme dépend des relations développées et maintenues par le gestionnaire de cas avec les propriétaires et les organismes de logement. Il est essentiel d'établir une relation de confiance avec les propriétaires, et il sera important de renforcer et d'appuyer les relations entre les propriétaires et les jeunes. Il faut veiller à ce que les propriétaires comprennent que loger des jeunes dans leur(s) habitation(s) est assorti d'une aide pour le propriétaire et pour le jeune. Le programme ne se limite pas au logement. Cette philosophie dépend de l'établissement de relations dans les communautés où les jeunes seront logés.

En réalité, les propriétaires peuvent et devraient le plus possible être considérés comme des membres de l'équipe d'accompagnement. Ils auront besoin d'aide pour apprendre le fonctionnement du HF4Y afin de mieux comprendre les besoins des jeunes usagers, et ils auront besoin d'encouragement et de formation pour contacter les gestionnaires de cas en cas d'inquiétudes. L'idéal serait que les gestionnaires de cas, en cas de problèmes ou non, s'organisent pour rencontrer tous les mois chaque propriétaire simplement pour discuter de la façon dont les choses se déroulent et des éventuelles inquiétudes, ainsi que de choses et d'autres avec le participant. Ces interactions devraient se produire bien avant qu'un jeune soit logé. L'entretien des relations avec les propriétaires est un processus constant, que les jeunes soient logés ou non.

Le recrutement de propriétaires privés est un facteur essentiel dans un marché locatif tendu, et pourtant ce n'est pas aussi difficile que l'on pourrait imaginer. D'après les études de cas fournies dans le livre Logement d'abord au Canada, les études de cas et l'étude At Home/ Chez Soi soulignent que certains propriétaires participent à ces programmes parce que les financements et les soutiens offerts par le programme de Logement d'abord constituent une sorte de garantie de location. « Dans d'autres cas, certains propriétaires veulent être impliqués parce que qu'ils souhaitent contribuer aux solutions au sans-abrisme. Le point essentiel est que même dans des marchés du logement tendus, il est possible de convaincre les propriétaires de devenir des partenaires du Logement d'abord. » (Gaetz & Gulliver, 2013 : 141)



GESTION DES DONNÉES

Une gestion des données efficace est importante pour soutenir le travail des programmes HF4Y. Cela commence avec des objectifs organisationnels clairs : quel est le problème à résoudre et quels sont les résultats que nous souhaitons obtenir ?

À la base de notre approche de gestion des données au niveau des programmes et de l'organisation résident des systèmes d'évaluation et de gestion des données essentiels au soutien de la gestion des cas individuels ainsi qu'aux changements sociaux plus vastes que nous désirons atteindre. Si l'on veut que les agences et les services utilisent une évaluation, une gestion de cas et une mesure des résultats communes, il faut non seulement l'accord du secteur mais aussi la coopération des bailleurs de fonds.

Tout cela fonctionne mieux s'il existe une forme d'accord de partage des données et un système ou une plateforme de gestion des données (au Canada, SISA ou SGIS) où tous les organismes saisissent des données et où les personnes peuvent être suivies lors de leur navigation dans le système. Tout en respectant la confidentialité, le partage des données implique que les jeunes peuvent être suivis lors de leur navigation dans le système et qu'ils n'ont pas à répéter une admission intensive (et potentiellement intrusive) à chaque fois qu'ils bénéficient d'un service. Ici, les avantages sont

nombreux. Premièrement, il peut soutenir le respect de la philosophie du programme, des activités et des résultats partout dans le secteur. Deuxièmement, il peut contribuer à améliorer la collaboration, l'intégration des systèmes et une révision de la réponse collective au problème du sans-abrisme chez les jeunes grâce à l'impact collectif. Troisièmement, et le plus important, il peut engendrer de meilleurs résultats pour les jeunes dans la mesure où ceux-ci accèdent aux services les plus appropriés, permettant une meilleure navigation dans le système et rendant le secteur responsable de meilleurs résultats pour les jeunes.



Tout en respectant la confidentialité, le partage des données signifie que les jeunes peuvent être suivis lors de leur navigation dans le système et qu'ils n'ont pas à répéter une admission intensive (et potentiellement intrusive) à chaque fois qu'ils bénéficient d'un service.

ADMISSION COORDONNÉE

L'admission coordonnée (également appelée évaluation coordonnée) est essentielle aux systèmes intégrés et aux modèles de services pour soutenir HF4Y. Elle prend la forme d'un premier point de contact via lequel il y a un point d'entrée commun (qui peut se faire via des plateformes communautaires, des établissements dédiés aux évaluations, des accès par téléphone ou par le web, ou des services d'urgence par exemple), une évaluation commune et un partage des données, pour que les jeunes et/ou leurs familles puissent obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Pour HF4Y, il s'agit d'une approche normalisée pour évaluer la situation actuelle d'un jeune, l'importance de ses besoins et les services qu'il reçoit actuellement et dont il pourrait avoir besoin dans le futur. Cette approche tient compte des facteurs contextuels qui contribuent aux risques et à la résilience, des changements de gravité et du rôle que les parents, les soignants, la communauté et les facteurs environnementaux jouent dans le développement du jeune.

La clé de l'évaluation coordonnée est son utilisation comme un processus à l'échelle du système en demandant à tous les organismes d'utiliser le même cadre et outil d'évaluation pour normaliser les pratiques actuelles et fournir des renseignements complets sur les usagers. En d'autres termes, si une communauté a adopté un « système de prise en charge », des mesures devraient être prises pour partager les informations entre les agences et les prestataires⁴ afin de réduire la duplication des évaluations et permettre une gestion de cas efficace pour que les clients puissent accéder à temps aux services les plus appropriés selon leurs besoins. Dès lors, si une évaluation commune implique l'utilisation du même outil par toutes les agences, l'admissibilité centralisée renvoie à un regroupement des informations auxquelles différents prestataires peuvent avoir accès. Cela favorise la coordination des systèmes et signifie que les jeunes n'ont pas besoin de raconter leur histoire à plusieurs reprises (il est important de se rappeler que ces histoires peuvent être émotionnellement difficiles à raconter (traumatisantes) ou stigmatisantes (LGBTQ, implication dans des activités criminelles, troubles de santé mentale, etc.)). Il s'agit d'un aspect important, car dans les grandes villes, les jeunes sans-abri se plaignent souvent de devoir raconter leur histoire à nouveau lors de leur admission à chaque nouveau service.

Les comptages ponctuels (PiT) peuvent aussi être utilisés pour identifier les jeunes qui ne sont pas pris en charge par le système de l'aide aux sans-abri. Certaines communautés optent pour des « listes de noms » pour suivre les sans-abri au fur et à mesure qu'ils naviguent dans le système.

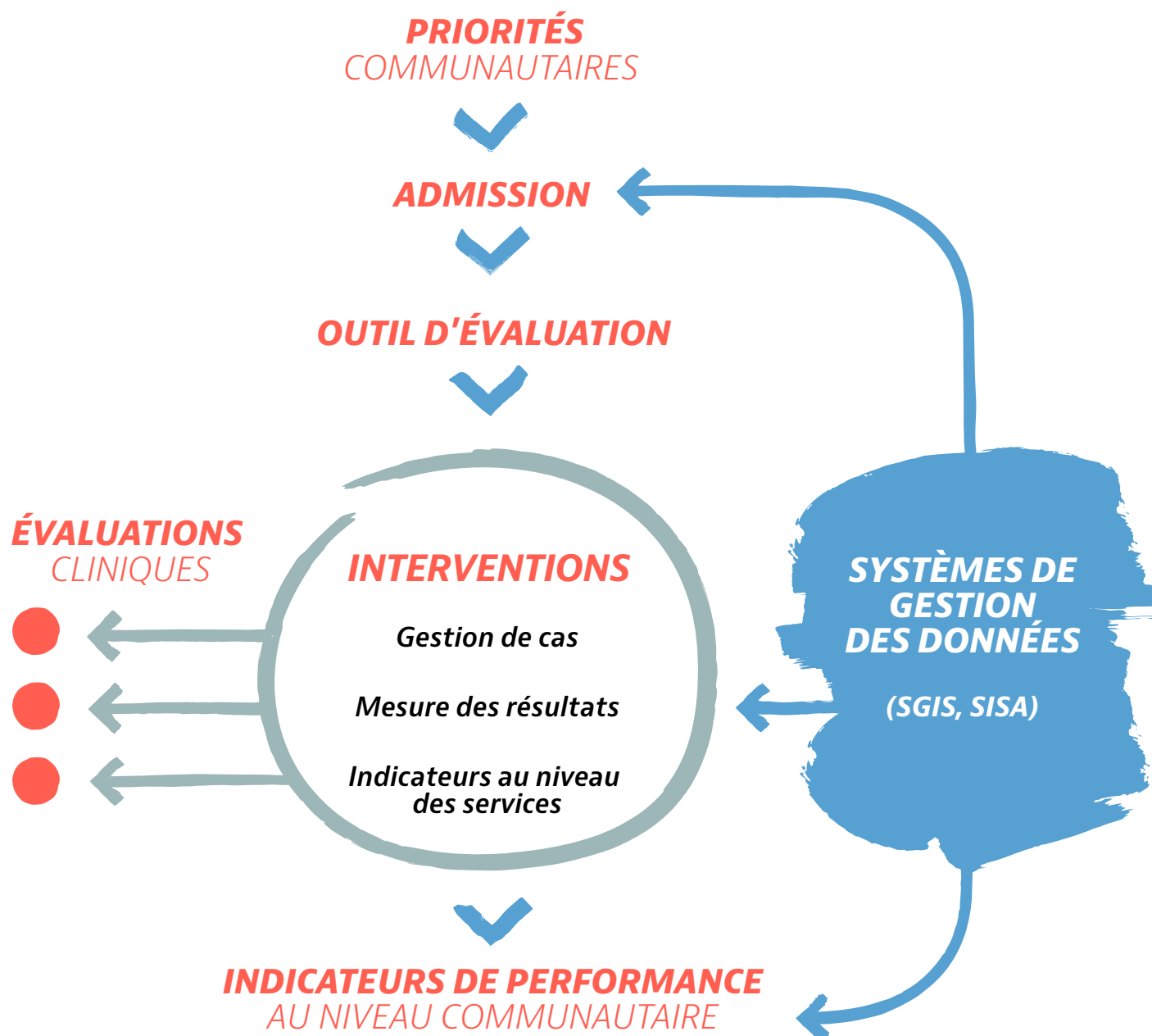
La clé de l'évaluation coordonnée est son utilisation comme un processus à l'échelle du système en demandant à tous les organismes d'utiliser le même cadre et outil d'évaluation pour normaliser les pratiques actuelles et fournir des renseignements complets sur les usagers.

⁴ Pour ce faire, les communautés doivent avoir l'accord de l'usager, et répondre aux exigences de protection de la vie privée aux niveaux législatifs.

ÉVALUATION ET GESTION DE CAS

Les outils d'évaluation et de gestion de cas sont essentiels pour ces programmes. Un seul outil ne peut pas faire tout le travail en raison du nombre de points d'intervention, allant de l'admissibilité coordonnée à l'évaluation en passant par le triage, la gestion de cas et les indicateurs au niveau des services et des programme. Néanmoins, tous ces éléments peuvent contribuer à s'assurer que les jeunes reçoivent les soutiens dont ils ont besoin pour quitter le sans-abrisme et aller de l'avant.

FIGURE 2 : ÉVALUATION ET GESTION DE CAS



Outils d'évaluation – Il s'agit de ressources essentielles qui contribuent à définir les besoins des jeunes, l'admissibilité au programme et les priorités. Les jeunes connus des prestataires de services (secteur de l'aide aux sans-abri ou système de protection de l'enfance) et les jeunes jugés aptes à figurer au sein des programmes HF4Y peuvent être évalués et priorisés. Les autres jeunes peuvent être identifiés par les systèmes coordonnés d'évaluation ou les comptages ponctuels.

Pour HF4Y, nous recommandons **l'Outil de priorisation d'évaluation des jeunes (YAP)** (qui comprend à la fois un « examinateur » et un outil d'évaluation plus complet) comme outil d'évaluation de base. Contrairement à de nombreux autres outils d'évaluation utilisés actuellement, l'outil YAP est basé sur les forces, fondé sur des données probantes et se repose sur les connaissances tant du jeune que du travailleur social. L'outil YAP a été testé sur le terrain au Canada et sera validé et disponible plus largement dans le courant de l'année.

Une fois de plus, il importe de noter qu'un seul outil d'évaluation ne peut pas tout faire. La première évaluation, combinée au jugement du travailleur social, peut nécessiter des évaluations plus approfondies effectuées à l'aide d'outils établis pour identifier des problèmes tels que les lésions cérébrales, les retards de développement, le TSAF ou d'autres conditions handicapantes.

Le développement et la mise en œuvre de processus efficaces de mesure de performance nécessitent une compréhension collective des mesures et objectifs de performance, et il importe de mettre en place et de soutenir ces systèmes et processus (y compris les outils de gestion des données et les évaluations partagées présentés ci-dessus).

Outils de gestion de cas – La gestion de cas sera plus efficace via une approche des données qui se concentre sur des résultats et des objectifs clairs qui orientent le modèle de prestation des services. Une perspective positive de développement des jeunes (axée sur les risques et les atouts) devrait également guider cette approche. Il importe de soutenir des outils basés sur les forces et qui intègrent une approche « d'étapes de changement » orientée vers les usagers.

Il est important de mesurer les résultats de HF4Y. Les résultats ne représentent pas seulement le résultat final du travail, mais répondent aussi à la question « avez-vous atteint les changements souhaités par vous et l'utilisateur ? ». De bons outils de gestion de cas soutiennent l'évaluation des résultats au niveau de l'individu, du travailleur social, du programme et de l'organisme. Nous allons développer des mesures des résultats qui seront compatibles avec les principes de base du programme et avec le modèle de prestation des services.

GESTION DE LA PERFORMANCE

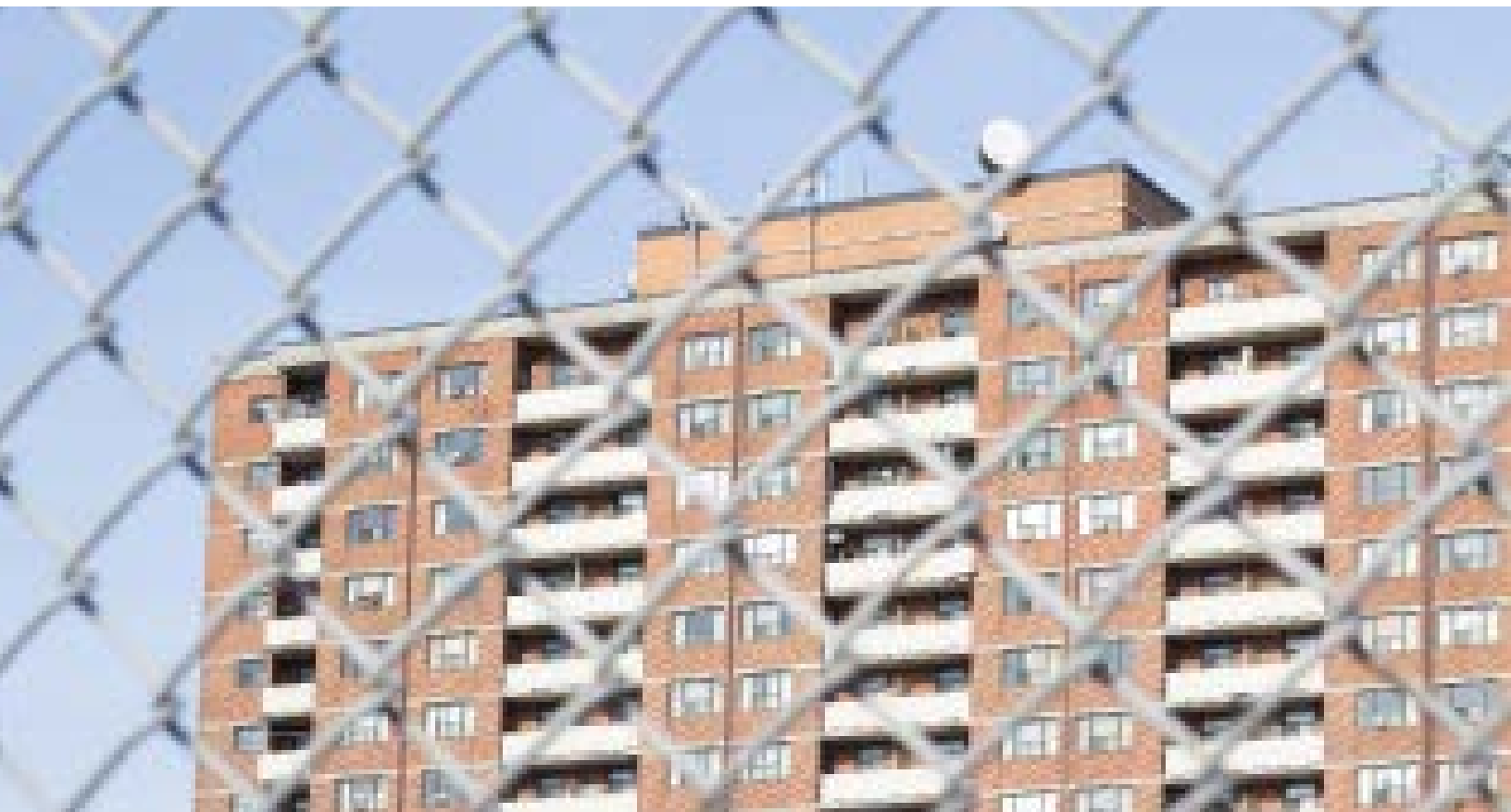
Afin de mesurer le progrès et l'efficacité de ces approches systémiques, des indicateurs et des jalons de performance doivent être établis au niveau communautaire, provincial, régional et national. Il convient de noter que le travail des systèmes intégrés exige une approche intersectorielle et une collaboration avec des intervenants clés qui n'appartiennent pas au secteur traditionnel de l'aide aux sans-abri.

Turner souligne que le but d'un tel processus de gestion de la performance axé sur les systèmes est d'aider les communautés locales ou les gouvernements locaux à :

- évaluer l'impact des systèmes sur les populations prioritaires ;
- définir les objectifs des systèmes ;
- illustrer le niveau de rendement attendu de tous les services ;
- encourager la participation de l'utilisateur dans des activités liées à l'assurance de la qualité au niveau du programme et des systèmes ; et
- promouvoir l'intégration du service dans le secteur et dans les systèmes traditionnels (Turner, 2015).

Le développement et la mise en œuvre de processus efficaces de mesure de performance nécessitent une compréhension collective des mesures et objectifs de performance, et il importe de mettre en place et de soutenir ces systèmes et processus (y compris les outils de gestion des données et les évaluations partagées présentés ci-dessus).

Les principales difficultés rencontrées par les communautés qui s'engagent dans ce travail important résident dans les ressources, la formation et l'aptitude à recueillir et à gérer les données, l'analyse des données qui peut contribuer à une meilleure compréhension de leurs usagers et le rendement au niveau des services. Ici, les niveaux de gouvernement supérieurs doivent financer et soutenir les communautés pour accomplir cette tâche s'ils souhaitent voir des résultats.



ÉTUDES DE CAS SUR LE LOGEMENT D'ABORD POUR LES JEUNES

Cette section fournit un aperçu des études de cas générées lors la session d'étude qui démontrent comment HF4Y et les solutions ciblées sur le logement travaillent avec les jeunes vulnérables dans la pratique.

Focus Ireland⁵

Qui : Focus Ireland est une des plus grandes ONG de la République d'Irlande travaillant dans le domaine du logement et du sans-abrisme. Elle fournit une gamme de services aux personnes sans abri ou menacées de sans-abrisme. Dans le cadre de ses services pour les jeunes, Focus Ireland fournit des services HF4Y à Waterford, un service de logement lié de près aux principes clés de HF4Y à Limerick, et a commencé à proposer un service HF4Y à Dublin.

Pourquoi HF4Y à Waterford : Waterford est une ville du sud-est de l'Irlande avec une population de plus de 50.000 habitants où Focus Ireland dirige plusieurs services depuis près de 20 ans. Focus Ireland fournit des services de postcure pour les jeunes quittant des établissements de prise en charge via des programmes résidentiels de courte durée et un service d'accompagnement à Waterford en suivant l'exemple des modèles réussis de Dublin. Néanmoins, Focus Ireland a remarqué une importante carence dans les services pour les jeunes à Waterford et a noté que de nombreux jeunes présentant des besoins complexes qui n'avaient pas droit aux services de postcure ou qui avaient quitté un service de postcure étaient particulièrement susceptibles de devenir sans abri.

Ces jeunes gens avaient généralement connu des expériences négatives de services sociaux traditionnels et il était difficile de les engager. Le manque de possibilités pour atteindre un période de stabilité signifie qu'ils doivent lutter pour développer des aspects positifs dans leur vie tels que l'éducation, l'emploi ou un sens communautaire, et cela peut engendrer une accoutumance à la drogue, un comportement criminel ou le développement de troubles psychiques. Pour ces jeunes vulnérables, les services traditionnels d'aide aux sans-abri ne donnaient pas de résultats positifs.

Un projet HF4Y nous permet de fournir cette stabilité. Et grâce à ses principes, il est possible d'établir des relations basées sur la confiance avec les jeunes les plus vulnérables. Depuis son lancement en 2016, le service

⁵ Les études de cas de l'Irlande et de l'Écosse ont été écrites par Lisa O'Brien.

a travaillé avec 23 jeunes, dont certaines sont des jeunes avec de jeunes enfants. Pas moins de 21 de ces jeunes sont restés logés. Ce service ne produit pas des résultats parfaits et les jeunes gens vivent souvent des retours en arrière et commettent des erreurs. Cependant, dans le cadre d'un projet HF4Y, nous considérons que ces erreurs sont des occasions d'apprentissage pour les jeunes, et par conséquent, nous les aidons à les surmonter.

C'est pour ces raisons qu'un projet H4FY était nécessaire à Waterford. C'était la situation idéale pour palier ce manque de services..

PRESTATION DE SERVICES

- Ce programme HF4Y est en vigueur à Waterford depuis un an et demi. Chaque travailleur est généralement responsable de 10 à 15 personnes.
- Les services HF4Y à Waterford se concentrent sur les jeunes qui présentent des besoins élevés et complexes en matière d'accompagnement. Il s'agit d'un groupe de jeunes qui ont été négligés par les autres services sociaux. Le service cible aussi les jeunes aux besoins élevés qui sortent des programmes de postcure. Ces deux groupes sont constitués de jeunes adultes vulnérables pour lesquels aucun autre service n'est offert. Ce manque de service est un outil de plaidoyer important pour demander des financements.
- La réduction des risques est une pierre angulaire importante du service. Ceci est plus vaste que les interventions pour abus de substances, et comprend aussi la réduction d'activités et de comportements qui peuvent mener à la perte du logement locatif (p. ex. encourager le jeune à recevoir la visite d'un ou deux amis au lieu d'en inviter plus de 20 à une fête). C'est également lié au développement de relations avec les voisins.
- Les services HF4Y ont mis en place un partenariat solide avec les municipalités locales, le système de protection de l'enfance et les services de santé réglementaires. Ceci inclut le regroupement de certains de ses employés pour améliorer le contact avec les jeunes.
- Le service à Waterford utilise un modèle de logement à roulement basé sur les besoins du jeune au moment où il se présente au service. Cela implique qu'il est possible d'accéder à tous les programmes sans devoir emménager physiquement dans un nouveau foyer (p. ex. un programme de transition peut devenir un programme à long terme). Dans certains cas, le logement pourra changer, et le jeune devra rendre son logement. Dans ce cas, l'accompagnement suivra le jeune, et si un autre logement locatif pérenne ne peut pas être obtenu, on en cherchera un à court terme entre-temps.

OBSTACLES

LOGEMENT

1) Accès – En général, l'accès au logement en Irlande a atteint un point critique. Les circonstances économiques des jeunes et les préjugés qui existent sur ce marché concurrentiel rendent l'accès à des logements locatifs privés pratiquement impossible. Par conséquent, les jeunes, comme de nombreux groupes vulnérables, dépendent du logement social. Dans le secteur du logement social, les listes d'attente sont très longues et les familles ont la priorité sur les personnes seules, ce qui rend l'accès au logement très difficile pour les jeunes sans-abri et les jeunes vulnérables.

2) Système de location sûre et flexible – Afin de répondre à l'évolution des besoins des jeunes, nous tentons de trouver des locations flexibles. Toutefois, il importe de fournir une sécurité de logement pour permettre aux jeunes de grandir et de poursuivre leur éducation.

Solutions : Afin de surmonter ces obstacles, nous travaillons avec notre municipalité locale pour nous permettre, en tant qu'organisme de logement autorisé sanctionné, d'acheter des logements spécifiquement pour ce groupe de jeunes. Cela implique que nous avons des droits de nomination au logement, et nous pouvons fournir des locations à court et long terme aux jeunes. Cela nous permet également d'être flexible et de déplacer les locations au sein de notre parc lorsqu'il apparaît que le logement actuel ne répond pas aux besoins du jeune concerné. Par conséquent, lorsque les locations posent problème, nous avons la possibilité de proposer de nouveaux logements aux jeunes plutôt que les renvoyer dans la rue.

INCLUSION SOCIALE ET INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Les logements disponibles pour ce projet HF4Y sont dispersés partout dans la ville. Une des difficultés principales était l'opposition des voisins à loger des jeunes vulnérables. Les locataires font l'objet de préjugés et sont blâmés pour toute attitude antisociale qui se produit dans le quartier. Ce sont des jeunes gens vulnérables, qui font des erreurs lorsqu'ils font preuve de comportements antisociaux comme lors de fêtes, et les voisins n'ont aucune patience, même si les jeunes essaient de vivre dans un environnement communautaire, souvent pour la première fois.

Solutions : Il s'agit d'un problème qui n'est pas spécifique au contexte irlandais. La mentalité NIMBY (pas chez moi) est un défi courant dans le secteur du logement social. Notre solution au niveau individuel est d'essayer d'aider les jeunes à entretenir des contacts positifs avec les voisins et de leur proposer une médiation en cas de problème. De façon plus large, l'éducation du grand public sur les besoins et droits de ce groupe est la seule façon de garantir leur inclusion sociale.

ÉCHÉANCES ET ATTENTES

Selon notre expérience, le modèle HF4Y est efficace pour aider les jeunes les plus vulnérables à éviter le sans-abrisme. Cela prend du temps pour que les jeunes se fient et s'adaptent à ce modèle de travail. Parfois, les jeunes répondent immédiatement et commencent à faire des choix très positifs. Toutefois, pour nombre d'entre eux, cela peut prendre plusieurs mois avant qu'ils commencent à changer leur mode de vie et envisagent des choix de vie plus positifs. Pour certains jeunes, leur comportement peut devenir encore plus chaotique. Au cours des derniers mois, ces jeunes ont passé la plupart de leur temps à essayer de trouver un endroit pour dormir, manger, se laver ou aller à la toilette. Soudainement, ils ne doivent plus se préoccuper de ces problèmes. Ils doivent dès lors trouver de nouvelles occupations et se tournent parfois vers la drogue.

Solutions : Patience et professionnalisme. Nous devons considérer tous les problèmes comme des opportunités d'apprentissage et continuer d'aider les jeunes avec un regard positif inconditionnel. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas de responsabilités, cela signifie que nous les aidons à être responsables de leurs comportements sans les juger. Nous devons expliquer à d'autres professionnels, acteurs et prestataires de services la prise en charge tenant compte des traumatismes et les pratiques que nous mettons en œuvre.

RÉSULTATS - 2019

Pour l'instant, Focus Ireland a un taux de réussite de 95%, ce qui a été possible grâce à la possibilité de proposer différents logements aux jeunes jusqu'à ce qu'ils trouvent le logement qui leur correspond le mieux. Par exemple, en 2018, Focus Ireland à Waterford a procédé à 7 transferts internes et 4 transferts externes. Un autre fait intéressant est que 50% des jeunes participant au programme sont maintenant des familles et ont des enfants qui vivent avec eux.

Pour en savoir plus, visitez : www.focusireland.ie

Écosse

Qui : Rock Trust est un organisme basé en Écosse qui vise à mettre un terme au sans-abrisme. La gamme de services qu'il offre comprend des aides au logement, à l'éducation et à l'emploi. Rock Trust participe depuis quatre ans aux sessions d'études sur les jeunes de la FEANTSA. Sa participation aux sessions d'étude a contribué à faciliter la transition du modèle par palier de prestation de services à la mise en place de HF4Y.

Pourquoi HF4Y : Rock Trust a noté que dans le contexte écossais le modèle par palier fonctionnait pour la plupart des jeunes, mais pas pour tous. La Loi écossaise sur le sans-abrisme de 2002 a imposé des obligations statutaires en matière de logement. HF4Y a fourni une approche basée sur le respect des droits humains pour fournir des services intégrés aux jeunes vulnérables.

OBSTACLES

De nombreux obstacles ont dû être surmontés pour effectuer la transition vers HF4Y.

LOGEMENT

Rock Trust possédait ses propres hébergements qui étaient appropriés pour le modèle par palier. Rock Trust a choisi une approche HF4Y de logements dispersés pour veiller à ce que le projet réponde au principe de la permanence d'occupation. Cela signifiait créer des logements supplémentaires pour le projet pilote HF4Y. Une association de logement a approché Rock Trust pour discuter de la façon dont elle pouvait apporter son soutien. Tout en offrant des hébergements aux jeunes ayant quitté les logements accompagnés, ils offraient aussi des droits de nomination à des appartements pour HF4Y, ce qui signifiait que les jeunes pouvaient rester dans les logements locatifs aussi longtemps qu'ils le désiraient.

CHANGEMENTS CULTURELS

Ayant par le passé fourni des services selon le modèle par palier, une transition vers HF4Y demande un changement de culture. Dans tous les organismes, un changement peut être interprété comme un risque. S'orienter vers le programme HF4Y ne veut pas dire que le modèle par palier est médiocre ou que le personnel n'a pas fourni de bons services. Le changement doit être promu comme une façon de mettre à profit les progrès réalisés et d'améliorer davantage les services. Il faut aussi du temps pour promouvoir

HF4Y à la haute direction et au conseil d'administration, et expliquer pourquoi la transition est importante. Les raisons présentées aux travailleurs de terrain et au conseil d'administration diffèrent. Il est important de réfléchir à la façon dont vous plaidez à différentes personnes à différents niveaux. Pour Rock Trust, la raison présentée au directeur général tournait autour de la prestation de services de la meilleure qualité possible pour les jeunes, tandis que pour le conseil d'administration, l'on parlait d'être le premier organisme à l'offrir et rendre l'organisme plus robuste au sein du secteur.

FINANCEMENT

Un des principes sous-jacents du Logement d'abord est d'apporter un accompagnement constant aussi longtemps que requis. Ce principe est difficile à appliquer en raison des restrictions financières. Rock Trust a bénéficié de financements pour le programme HF4Y pendant deux ans. Cela soulève des questions par rapport à l'honnêteté et aux attentes avec les usagers des services. Rock Trust a pris la décision d'annoncer aux utilisateurs des services qu'ils disposaient d'investissements pour ce programme pour deux ans seulement, mais qu'ils continuaient de lutter pour obtenir des ressources supplémentaires afin qu'ils puissent profiter du programme à long terme.

PRESTATION DES SERVICES

En général, il y a cinq jeunes gens pour 1,5 travailleur social. Dans le cadre de sa prestation de HF4Y, Rock Trust a priorisé les jeunes gens qui sortent de la charge des institutions. Il est difficile de sélectionner les jeunes qu'il importe d'aider en premier et dans ce contexte, Rock Trust a choisi les jeunes que « personne d'autre ne veut loger ».

Rock Trust s'est associé à l'association Almond Housing pour fournir des logements dans le cadre de ses services HF4Y. www.housingfirsteurope.eu ou www.rocktrust.org pour plus d'informations.

Pays-Bas

Qui : LIMOR fournit des logements, un accompagnement et un large éventail de services pour les personnes sans abri et les personnes menacées de sans-abrisme aux Pays-Bas. HF4Y vise spécifiquement à aider les jeunes et LIMOR a décidé de mettre en œuvre ce programme en collaboration avec l'Armée du Salut.

Pourquoi HF4Y ? Au cours de ces dernières années, le sans-abrisme parmi les jeunes a considérablement augmenté aux Pays-Bas. Selon les statistiques, au moins 13.000 jeunes sont sans abri, ce qui représente 41% de l'ensemble des sans-abri aux Pays-Bas. La majorité de ces jeunes vivent dans les cinq plus grandes villes néerlandaises, dont La Haye.

Au moins 400 jeunes sont connus comme étant sans abri à La Haye. Étant donné l'absence de données fiables, il est très probable que ce nombre soit bien plus élevé dans la réalité. La demande de centres d'hébergement d'urgence pour jeunes a sensiblement augmenté au cours de ces dernières années.

LIMOR a remarqué que de nombreux jeunes entre 16 et 24 ans sont incapables d'utiliser les services traditionnels. Nombre d'entre eux font face à des problèmes complexes qui les rendent encore plus vulnérables.

Les expériences négatives avec le système de soins de santé, combinées avec des problèmes intergénérationnels, font souvent en sorte que ces jeunes en ont marre de la prise en charge. Que ce soit par choix ou non, ils ont de grandes chances de finir seuls à l'âge de 18 ans et ils se manifestent uniquement lorsqu'ils ne peuvent plus vivre de façon indépendante ou lorsque certains problèmes se présentent.

Nous voulons fournir une aide adaptée à chaque jeune, de façon à n'oublier personne. Nous nous concentrons dès lors sur la prévention du sans-abrisme et sur l'élimination de celui-ci le plus rapidement possible. Nous accordons une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables qui vivent dans des conditions très précaires. En leur fournissant un logement sûr, nous leur permettons d'avoir leur propre espace et de pouvoir briser leur cycle de sans-abrisme.

LIMOR collabore avec l'Armée du Salut depuis plusieurs années pour fournir des services de Logement d'abord à des adultes qui ne peuvent utiliser la prise en charge traditionnelle et ces services ont engendré des résultats très positifs. Étant donné le nombre croissant de jeunes sans-abri et le succès de ces programmes, nous savions qu'il était temps de développer le Logement d'abord pour les jeunes.

Nous combinons les éléments efficaces du Logement d'abord avec une approche qui se concentre spécifiquement sur les jeunes. Ainsi, nous pouvons nous adapter à leurs besoins et proposer un accompagnement pour chaque aspect de la vie des jeunes vulnérables.

RÉSULTATS ET EXPÉRIENCES :

Le service HF4Y à La Haye est opérationnel depuis janvier 2018 et montre des résultats prometteurs. Une récente enquête démontre que le service HF4Y fonctionne vraiment pour les jeunes. Non seulement les niveaux de satisfaction sont élevés, mais les jeunes considèrent en outre que le Logement d'abord est très positif et efficace.

Sur une échelle de 1 à 10, les participants attribuent au Logement d'abord pour les jeunes une très belle moyenne de 9,6. Tous les répondants ont affirmé que le Logement d'abord était utile et qu'ils le recommanderaient aux autres. En outre, ils apprécient l'attention accordée par le travailleur social aux besoins basiques que sont l'autonomie, les compétences et les liens sociaux. L'autonomie, la prise de décision et le contrôle ont un score de 100%. L'attention aux compétences et à la façon dont les participants peuvent renforcer leurs compétences a également un score de 100%. Le degré auquel un participant se sent connecté aux autres obtient un score de 60%. Cela s'explique notamment par le fait que les jeunes se sentent souvent seuls. Les contacts avec la famille sont souvent compliqués ou absents. La majorité de leur réseau se limite à d'autres jeunes qui naviguent également dans le système de l'aide à la jeunesse d'une part, et aux travailleurs sociaux d'autre part. Par conséquent, le réseau existant s'avère temporaire car les travailleurs sociaux peuvent trouver un autre emploi et les autres jeunes ont de grandes chances de quitter le système de prise en charge à un moment ou un autre.

Pour le moment, HF4Y est opérationnel à La Haye depuis un an et demi, avec un taux de stabilité du logement de 100%. Une participante n'a pas pu garder son premier logement et a reçu une deuxième chance dans un autre logement. Elle provoquait pas mal de nuisances et n'a pas pu réparer sa relation avec ses voisins. Nous lui avons conseillé de mettre fin à son bail et nous lui avons proposé un nouvel appartement. Cette expérience s'est avérée enrichissante, tant pour elle que pour nous. Notre aide continue lui a permis de faire confiance aux travailleurs sociaux et elle se comporte nettement mieux maintenant.

Bien sûr, tout n'est pas toujours rose. Le sans-abrisme a un impact important sur les jeunes. Cela prend du temps de bâtir une relation de confiance et il y a évidemment des hauts et des bas. Étant donné qu'ils n'avaient pas de logement avant, leur nouvelle situation présente quelques défis. Il n'est pas toujours facile pour eux d'entretenir leurs logements. Nous les aidons dès lors à diriger leur ménage afin de leur permettre de vivre de façon indépendante. Enfin, le travail avec les jeunes est émotionnellement beaucoup plus stressant pour de nombreux travailleurs sociaux.

Nous attachons une importance particulière à la participation des jeunes que nous aidons. Nous les encourageons à exprimer leurs opinions et nous les incluons dans le développement de notre service. Pour l'instant, nous avons reçu un feedback très positif surtout au niveau de l'expérience de liberté et de choix. En outre, notre esprit d'initiative est considéré comme un facteur clé de notre succès. Les participants affirment que nous tenons à chaque fois parole et que nous faisons toujours ce que nous promettons, ce qui n'a pas toujours été le cas dans leurs expériences passées. Grâce à notre soutien inconditionnel et à notre respect de l'autonomie, nous avons remarqué une amélioration au niveau de l'estime de soi et de la confiance de ces jeunes.

OBSTACLES

LOGEMENT

Il est très difficile de trouver des logements abordables et adéquats dans un marché de logement qui est très tendu.

Aux Pays-Bas, les appartements pour le Logement d'abord sont, presque sans exception, des logements sociaux. Le parc limité de logement est un problème important. Il y a trop peu de logements abordables et de petits appartements. Toutes les municipalités n'ont pas de réglementations avec des accords sur des procédures d'urgence et sur le nombre de logements sociaux. Les accords passés sont souvent caducs et insuffisants.

Si la recherche d'un logement adéquat prend trop de temps, les problèmes n'auront de cesse de s'aggraver. En outre, les coûts sociaux augmenteront rapidement. Afin de lutter contre la pénurie de logement pour les personnes à bas revenus et d'enrayer la hausse du sans-abrisme, une collaboration est nécessaire entre le gouvernement, les provinces, les municipalités et les associations de logement. Il n'existe pour l'instant pas de politique ou de législation pour éliminer et prévenir le sans-abrisme. Pourtant, d'autres pays (comparables) ont déjà montré que des politiques cohérentes sont essentielles pour améliorer la situation.

CHANGEMENT CULTUREL ET CHANGEMENT DE SYSTÈME

Un changement d'approche du système et de la société est nécessaire. Pour l'instant, de nombreux aspects du système de la prise en charge des jeunes ne sont adaptés pour respecter l'autonomie et renforcer les compétences des jeunes qui ont besoin d'aide. Dès lors, notre approche peu conventionnelle peut causer une certaine friction au niveau de la collaboration avec d'autres organisations. Cet effort conjoint est pourtant essentiel pour éliminer le sans-abrisme.

Vous trouverez ci-dessous quelques déclarations d'usagers que nous avons collectées dans le cadre de l'enquête :

« Grâce à la chance que j'ai eu de participer à ce service HF4Y, j'ai pu prendre conscience de mes capacités. Si je dois prendre une décision, ils m'expliqueront ce dont je dois prendre en compte et ils me laisseront prendre ma propre décision. Cela signifie que je peux prendre mes propres décisions et que j'agis en connaissance de cause. »

« Honnêtement, je ne saurais pas quoi améliorer dans le service HF4Y. Ma vie n'a jamais été comme elle l'est maintenant, je ne me suis jamais senti aussi bien. Personne n'a jamais fait ça pour moi. HF4Y l'a fait. Je ne remercierai jamais assez mes travailleurs sociaux. »

« HF4Y doit continuer à offrir un avenir aux jeunes ! Pour tout vous dire, nombre d'entre nous avons toujours pensé qu'on n'arriverait nulle part et qu'on finirait dans le caniveau. Si le Logement d'abord pour les jeunes n'avait pas existé, je serais probablement en prison. HF4Y m'a montré un côté de la vie que je ne connaissais pas. Quoi que je dise, on me prend au sérieux. »

« Lorsque mon travailleur social m'a informé qu'ils parleraient de ma situation lors de la réunion de ce jour-là, j'avais une énorme confiance. Personne ne m'avait jamais donné des informations comme ça. On parlait toujours derrière mon dos. Je ne supporte pas qu'on fasse de la sorte. »

« Vous n'abandonnez pas, vous ne jugez pas et vous travaillez avec votre cœur, voilà comment j'ai ressenti votre travail. Vous avez tellement cru en moi que j'ai fini par moi-même croire en moi. »

(la jeune qui a reçu un deuxième logement)

FINANCEMENT

La réforme des structures financières en 2020 et les déficits actuels de la Municipalité engendrent une certaine incertitude autour de la quantité et de la qualité de l'accompagnement des services de Logement d'abord pour les jeunes à La Haye.

PRESTATION DE SERVICES

Le service HF4Y a débuté à La Haye en janvier 2018. Il suit les principes clés du Logement d'abord et est très fidèle à ce modèle.

Nous travaillons selon les modèles de la gestion intensive de cas et du traitement communautaire dynamique. Notre équipe se compose d'un coordinateur, de travailleurs sociaux, d'un praticien, d'un travailleur pair et d'un directeur des services sociaux. Nous travaillons en outre en étroite collaboration avec les organismes de logement, les services municipaux et d'autres organisations de soins de santé.

Au départ, nous gérons moins de personnes que nous le faisons dans le cadre du Logement d'abord pour les adultes. Cette décision s'est toutefois avérée rapidement injustifiée. En moyenne, les jeunes veulent se réunir moins souvent et les différents types d'accompagnement semblent plus ordonnés et ne pas devoir être mis en œuvre en même temps. Notre implication pourrait dès lors être plus longue mais moins intensive. Nous sommes joignables par téléphone 24h/24, 7 jours sur 7.

www.limor.nl ou www.housingfirstnederland.nl pour plus d'informations.

Canada

Qui : Le Boys and Girls Clubs Calgary (BGCC) est un organisme local fournissant un large éventail de services, y compris un logement et un accompagnement, pour les adolescents et les jeunes de Calgary, en Alberta. Le BGCC fait partie de l'organisme national Boys and Girls Club et partage ses principes clés (comme le respect, l'appartenance et le soutien). Un système de prise en charge a été développé dans le secteur de l'aide aux sans-abri de Calgary, ce qui a permis le développement du BGCC et de partenariats importants dans l'ensemble du secteur. Le BGCC dirige actuellement plusieurs programmes HF4Y, dont deux d'entre eux, le Infinity Project et Home Fire, sont décrits ici.

L'Infinity Project – Le BGCC a développé l'Infinity Project, un programme HF4Y pour tous les jeunes sans-abri en février 2009. Infinity fournit aux jeunes de 16 à 24 ans un foyer permanent dans la communauté de leur choix ainsi que l'accompagnement dont ils ont besoin pour devenir indépendants et autosuffisants. Le personnel travaille avec les jeunes pour les aider à trouver des options de logement abordables et appropriées, développer les aptitudes à la vie quotidienne (comme apprendre à élaborer un budget, nettoyer une maison et interagir avec les propriétaires) et les préparer à la vie adulte.

Home Fire – Home Fire propose une aide au logement aux jeunes autochtones sans abri de 16 à 24 ans. Le programme se concentre sur l'apport d'un foyer culturel où les jeunes peuvent se reconnecter avec leur famille et leur culture et entreprendre leur rétablissement.

Pourquoi HF4Y ? L'utilisation de la philosophie HF4Y a permis au BGCC de développer des programmes qui répondent aux besoins de la population générale des jeunes sans-abri, ainsi que la sous-population plus spécifique des jeunes autochtones.

En 2008, les jeunes représentaient 20 % des sans-abri de Calgary ; le besoin de solutions adaptées spécifiquement aux jeunes est devenu manifeste et le BGCC a dès lors introduit l'Infinity Project en février 2009. Infinity était le premier programme HF4Y à s'aligner sur le modèle présenté ici et a été déterminant dans la création du cadre HF4Y. Quelques années plus tard, le BGCC a introduit Home Fire, le premier programme HF4Y dirigé par des autochtones. Ces programmes ont également grandement contribué au développement de ce guide sur le modèle HF4Y.

OBSTACLES

LOGEMENT

Il existe plusieurs problématiques relatives au logement à Calgary. Premièrement, depuis quelques années, il y a une pénurie de logements abordables, appropriés et disponibles pour les jeunes. Bien que la situation des logements abordables ne soit pas aussi grave que dans d'autres collectivités au Canada, elle demeure néanmoins un problème constant qui complique le placement en logement des participants au programme. Une autre difficulté réside dans le fait que les propriétaires hésitent souvent à louer leurs logements aux jeunes, surtout aux moins de 18 ans. Ce qui à son tour rend plus difficile la participation des jeunes à l'école ou les empêche de trouver un emploi qui leur permettrait de payer leur logement. Enfin, il y a un manque d'options de logement assorti d'un accompagnement intensif pour les jeunes aux accoutumances complexes ou souffrant de problèmes de santé mentale.

INCLUSION SOCIALE ET INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Infinity et Home Fire utilisent tous deux des sites de logements dispersés car ce sont les seuls logements disponibles au niveau local ; ce type de logement peut engendrer des sentiments d'isolement et de solitude, surtout chez les adolescents plus jeunes. Home Fire doit aussi relever le défi supplémentaire d'apporter un foyer culturel aux jeunes autochtones dans un modèle de sites dispersés. De nombreux jeunes autochtones s'étant inscrits au programme se sentent déjà déconnectés de leur culture et hésitent à participer aux événements culturels, des sentiments qui peuvent être exacerbés lorsqu'ils vivent dans des logements privés dispersés aux quatre coins de la ville.

PRESTATION DES SERVICES

Le système de prise en charge à Calgary a permis au personnel de BGCC d'avoir accès aux jeunes et de les référer à une gamme de services partout en ville. Cette approche collaborative a permis à de nombreux jeunes d'accéder à des services proposés par un même organisme au lieu de devoir passer par de multiples systèmes afin d'accéder aux services divers dont ils ont besoin.

L'Infinity Project se concentre sur tous les jeunes sans-abri, alors qu'Home Fire a été conçu dans un cadre autochtone ; néanmoins, cela ne veut pas dire que les jeunes autochtones doivent nécessairement participer au programme Home Fire ; les jeunes sont encouragés à choisir l'accompagnement et les programmes qui leur

conviennent le mieux. Quel que soit leur choix, les jeunes participant à ce programme ne seront jamais renvoyés dans des situations de sans-abrisme : les travailleurs sociaux continueront à travailler avec les jeunes jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution appropriée.

Donner la voix et le choix aux jeunes sont des principes très importants du modèle de BGCC, qui lutte pour que les jeunes aient la possibilité de pouvoir faire des erreurs et d'en tirer des leçons, de choisir leurs propres quartiers, et de se fier à eux-mêmes dans leurs prises de décision pour le futur.

Au niveau du personnel, il y a un responsable pour tous les projets de logement destinés aux jeunes, un coordinateur des programmes responsable de tous les aspects opérationnels et plusieurs travailleurs sociaux chargés d'aider les jeunes à trouver un logement permanent ; chaque travailleur est responsable de 7 à 8 jeunes, bien que la ratio idéal soit de moins de 1:7.

La gestion de cas est assurée sur une base individuelle, étant donné que les besoins de chaque jeune sont uniques. Certains (généralement les plus jeunes) auront besoin d'une gestion intensive de cas et d'un accompagnement à long terme, alors que d'autres n'auront besoin que de peu d'appui, voire aucun, une fois logés. Le personnel travaille surtout avec les jeunes afin de bâtir des connexions familiales et des soutiens naturels pour que les jeunes ne soient pas livrés à eux-mêmes lorsque leur mandat au sein du programme s'achève.

CONCLUSION

L'intérêt croissant dont fait l'objet le Logement d'abord et les solides preuves de sa réussite ont clairement soulevé des questions sur son applicabilité aux jeunes.

Comme **philosophie**, HF4Y peut être un principe directeur pour un organisme ou une communauté qui voudrait mettre fin au sans-abrisme. HF4Y est une approche importante car elle priorise l'intégration des jeunes dans des logements le plus rapidement possible, suivis par des accompagnements adaptés à l'âge des jeunes pris en charge. Elle est fondée sur la conviction que tout le monde mérite d'être logés et que les sans-abri se rétabliront plus efficacement si on leur donne d'abord un logement. En adoptant une philosophie et une orientation de développement positif des jeunes, elle se repose sur les forces, les rêves et les talents des jeunes pour les aider à atteindre l'âge adulte.

Dans le cadre de notre modèle de programme HF4Y, les principes de base du Logement d'abord ont été adaptés pour refléter les besoins de l'adolescent et du jeune adulte en développement.

POURQUOI LES PRINCIPES DE BASE SONT-ILS IMPORTANTS ?

HF4Y n'est pas juste une belle expression, ni la marque d'un produit, et bien plus que la simple application du modèle adulte du Logement d'abord avec pour mandat un âge différent. Les collectivités qui ont adopté une approche HF4Y doivent pouvoir prouver leur fidélité aux principes de base tels qu'ils sont soulignés ici et tâcher de fournir la gamme d'options d'hébergement et d'accompagnements

LES PRINCIPES DE BASE DE HF4Y INCLUENT :

1. Un droit au logement sans conditions préalables
2. Donner le choix, la parole et l'autodétermination aux jeunes
3. L'orientation vers un développement positif des jeunes et leur bien être
4. Des accompagnements individualisés, axés sur l'usager et non délimités dans le temps
5. L'inclusion sociale et l'intégration communautaire

citée ci-dessus. C'est important, car dans un contexte où HF4Y gagne en popularité auprès des décideurs politiques et des bailleurs de fonds, il pourrait y avoir de la pression ou la tentation de simplement décrire les modèles de programmes existants comme étant des programmes HF4Y. Tous les programmes pour les jeunes, aussi bons soient-ils, ne répondent pas à cette définition et ne devraient être décrits comme des programmes HF4Y. La fidélité aux principes de base et au modèle du Logement d'abord est essentielle si l'on tient à ce que le concept ait de la valeur.

Le modèle HF4Y souligné ici a pour but d'apporter une direction aux collectivités, aux décideurs politiques et aux praticiens dans le cadre de leur réponse aux besoins des adolescents et jeunes adultes en développement.

Le modèle HF4Y souligné ici a pour but d'apporter une direction aux collectivités, aux décideurs politiques et aux praticiens dans le cadre de leur réponse aux besoins des adolescents et jeunes adultes en développement. Une revue approfondie de la recherche et une conversation engagée avec les prestataires de services clés ainsi que les jeunes qui ont vécu le sans-abrisme ont conduit à un certain nombre de conclusions.

LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME CHEZ LES JEUNES NÉCESSITE DES APPROCHES AXÉES SUR LES JEUNES

Les causes du sans-abrisme parmi les jeunes sont uniques, et il en va de même pour les solutions. Nous ne pouvons plus nous contenter des approches pour les adultes pour résoudre le problème du sans-abrisme. Toute réponse au sans-abrisme chez les jeunes doit répondre aux besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement. Ce guide de modèle combine ce qui à notre connaissance fonctionne dans le cadre du Logement d'abord avec ce que nous croyons être les besoins des adolescents et jeunes adultes. Cela implique la création du modèle à partir d'une perspective de développement saine des jeunes. Il importe dès lors d'adapter le Logement d'abord (au niveau des principes de base et des modèles d'hébergement et d'accompagnement) pour répondre aux besoins des jeunes.

LE LOGEMENT D'ABORD PEUT FONCTIONNER POUR LES JEUNES

Les preuves émergentes qui ressortent des collectivités qui ont appliqué ce modèle de programme, ainsi que les programmes existants comme Infinity à Calgary, démontrent qu'il s'agit d'une approche efficace pour les jeunes.

HF4Y EXIGE DIFFÉRENTS MODÈLES D'HÉBERGEMENT

Le modèle de programme présenté ici identifie les options de logement nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes effectuant la transition vers l'âge adulte. Le succès du Logement d'abord a soulevé la question de la nécessité des logements de transition. Si le choix de l'utilisateur est un principe essentiel du Logement d'abord, le logement de transition doit également être une option proposée aux jeunes, en particulier pour les jeunes adolescents qui ont tendance à préférer cette option.



Le modèle HF4Y souligné ici a pour but d'apporter une direction aux collectivités, aux décideurs politiques et aux praticiens dans le cadre de leur réponse aux besoins des adolescents et jeunes adultes en développement.

« Pour la première fois de ma vie, je ne vis pas dans un programme. Je vis ma vie. »

Un jeune participant au projet Infinity, citée par by Kim Ledene, BGCC

LE LOGEMENT D'ABORD NE FONCTIONNERA POUR LES JEUNES QUE S'IL Y A UNE OFFRE ADÉQUATE DE LOGEMENTS ABORDABLES.

Dans les communautés disposant d'une offre inadéquate de logements abordables, la mise en œuvre de HF4Y devient difficile puisque les jeunes n'ont pas la possibilité de gagner leur vie en raison de la discrimination basée sur leur âge. Les stratégies de lutte contre le sans-abrisme qui adoptent le Logement d'abord doivent s'efforcer d'accroître l'offre de logements abordables dans la collectivité, mais aussi veiller à ce que les jeunes aient recours aux aides financières nécessaires pour obtenir et conserver un logement.

L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES HF4Y DOIT ÊTRE AXÉ SUR LES JEUNES

Les services d'accompagnement doivent placer l'accent sur l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes dans leur transition vers l'âge adulte et non uniquement vers l'indépendance. Il importe dès lors de proposer une aide pour aider les jeunes à obtenir et conserver un logement, mais également de leur fournir une aide pour améliorer leur santé et leur bien-être. Il faut dès lors veiller à ce que les jeunes aient accès à un revenu et si possible retournent à l'école. Le développement des compétences essentielles est aussi important pour les jeunes qui ont peu d'expérience de vie autonome. Enfin, les jeunes ont besoin de possibilités d'engagements significatifs. Une approche d'inclusion sociale comprend non seulement un accompagnement pour établir et renforcer les relations sociales et les connexions communautaires, mais aussi un engagement dans des activités gratifiantes qui offrent un sentiment de bien-être aux jeunes.

HF4Y PEUT ÊTRE ADAPTÉ COMME UN MODÈLE DE PRÉVENTION DU SANS-ABRISME

Maintenant que les communautés commencent à admettre le besoin de se concentrer sur la prévention du sans-abrisme ainsi que les soutiens nécessaires pour en sortir, il existe des possibilités pour adapter le modèle en vue de soutenir la prévention. HF4Y peut être une solution pour aider les jeunes lorsqu'ils quittent les institutions correctionnelles, la protection de l'enfance ou les soins hospitaliers.



LE HF4Y NÉCESSITE DES ADAPTATIONS CULTURELLES

Une approche HF4Y basée sur l'égalité suggère que ce modèle peut et devrait être adapté aux besoins des sous-populations, y compris les jeunes LGBTQ et les minorités raciales. Dans certains pays, l'expérience des nouveaux arrivants (immigrants et réfugiés) est prise en compte dans le développement du programme et la prestation des services, non seulement en raison des différences culturelles et de l'expérience du racisme et de la discrimination, mais aussi parce que les lois (et les droits) pourraient être appliquées différemment.

Au Canada, les jeunes autochtones représentent environ 30 % de la population des jeunes sans-abri. Certaines approches émergentes de HF4Y dirigées par des autochtones ont permis de soutenir les jeunes et de les aider à reconnecter avec leur culture et leurs communautés. On peut aussi beaucoup apprendre des coutumes autochtones qui pourraient et devraient être appliquées à l'accompagnement de tous les jeunes pour qu'ils puissent faire la transition vers l'âge adulte de manière sûre et planifiée.

L'APPROCHE HF4Y N'EST PAS LA SEULE SOLUTION AU SANS-ABRISME CHEZ LES JEUNES, MAIS ELLE EST ESSENTIELLE

HF4Y ne prétend pas être la seule approche pour lutter contre le sans-abrisme chez les jeunes. Toutefois, elle peut et devrait devenir une approche importante pour soutenir d'autres stratégies de prévention, des aides d'urgence à court terme, etc. Dans le cadre plus général des stratégies de lutte contre le sans-abrisme, HF4Y occupe une place importante.



RÉFÉRENCES

- The Change Collective. (2017). *Working with Vulnerable Youth to Enhance their Natural Supports: A Practice Framework*. Calgary: United Way of Calgary.
- Dworsky, A., & Courtney, M. E. (2009). Homelessness and the transition from foster care to adulthood. *Child Welfare*, 88(4), 23-56.
- Elliott, D. E., Bjelajac, P., Fallot, R. D., Markoff, L. S., & Reed, B. G. (2005). Trauma-informed or trauma-denied: principles and implementation of trauma-informed services for women. *Journal of Community Psychology*, 33(4), 461-477.
- Fallot, R. D., & Harris, M. (2005). Integrated trauma services teams for women survivors with alcohol and other drug problems and co-occurring mental disorders. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 22(3-4), 181-199.
- Gaetz, S., & O'Grady, B. (2002). Making money: Exploring the economy of young homeless workers. *Work, employment and Society*, 16(3), 433-456.
- Gaetz, S. (2004). Safe streets for whom? Homeless youth, social exclusion, and criminal victimization. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 46(4), 423-456.
- Gaetz, S., & O'Grady, B. (2013). Why don't you just get a job? Homeless youth, social exclusion and employment training. *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (243-268). Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., O'Grady, B., & Buccieri, K. (2010). *Surviving crime and violence: Street youth and victimization in Toronto*. Toronto: Justice for Children and Youth, & The Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., & Scott, F. (2012). *Live Learn and Grow: Supporting Transitions to Adulthood for Homeless Youth – A Framework for the Foyer in Canada*. Toronto: The Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S. (2013). A Framework for Housing First. In S. Gaetz, F. Scott, & T. Gulliver (Eds.), *Housing First in Canada: Supporting communities to end homelessness*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., & Gulliver, T. (2013). Conclusion – Lessons Learned. In S. Gaetz, F. Scott, & T. Gulliver (Eds.), *Housing First in Canada: Supporting Communities to End Homelessness*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.

- Gaetz, S. (2014). *A Safe and Decent Place to Live: Towards a Housing First Framework for Youth*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., O'Grady, B., Kidd, S., & Schwan, K. (2016). *Without a Home: The National Youth Homelessness Survey*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Goering, P., Velhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., & Ly, A. (2012). *At Home/Chez Soi Interim Report*. Ottawa: Mental Health Commission of Canada.
- Hodges, S., Ferreira, K., Israel, N., & Mazza, J. (2006). Strategies of system of care implementation: Making change in complex systems. *Tampa: Department of Child and Family Studies, Louis de la Part Florida Mental Health Institute, University of South Florida*.
- Karabanow, J., & Naylor, T. (2013). Pathways Towards Stability: Young people's transitions off of the streets. In S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow & A. Marsolais (Eds.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice*, (pp. 53-74). Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Kirst, M., Aery, A., Matheson, F. I., & Stergiopoulos, V. (2016). Provider and consumer perceptions of trauma informed practices and services for substance use and mental health problems. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 15(3), 514-528.
- Kozloff, N., Adair, C. E., Lazgare, L. I. P., Poremski, D., Cheung, A. H., Sandu, R., & Stergiopoulos, V. (2016). "Housing first" for homeless youth with mental illness. *Pediatrics*.
- Milburn, N. G., Rice, E., Rotheram-Borus, M. J., Mallett, S., Rosenthal, D., Batterham, P., May, S.J., Witkin, A., & Duan, N. (2009). Adolescents exiting homelessness over two years: The risk amplification and abatement model. *Journal of research on adolescence*, 19(4), 762-785.
- Milaney, K. (2011). The 6 dimensions of promising practice for case managed supports to end homelessness, part 1: contextualizing case management for ending homelessness. *Professional case management*, 16(6), 281-287.
- Milaney, K. (2012). The 6 Dimensions of Promising Practice for Case Managed Supports to End Homelessness: Part 2: The 6 Dimensions of Quality. *Professional case management*, 17(1), 4-12.
- Murphy, L. T. (2016). Labour and Sex Trafficking Among Homeless Youth. *A Ten City Study (Executive Summary)*. New Orleans: Loyola University.
- Nichols, N. (2013). Nobody "Signs Out of Care." Exploring the Institutional Links Between Child Protection Services & Homelessness. In S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow, & A. Marsolais (Eds.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice*, (pp. 75-93). Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Nichols, N., Schwan, K., Gaetz, S., Redman, M., French, D., Kidd, S., & O'Grady, B. (2017). *Child Welfare and Youth Homelessness in Canada: A Proposal for Action*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Rew, L., Taylor-Seehafer, M., Thomas, N. Y., & Yockey, R. D. (2001). Correlates of resilience in homeless adolescents. *Journal of Nursing Scholarship*, 33(1), 33-40.
- Saewyc, E., Drozda, C., Rivers, R., MacKay, L., & Peled, M. (2013). Which comes first: Sexual exploitation or other risk exposures among street-involved youth? In S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow & A. Marsolais (Eds.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (pp. 147- 160). Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.

- Turner, A. (2015): Performance Management in a Housing First Context: *A Guide for Community Entities*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Turner Research & Strategy. (2016). *Haven's Way Evaluation Report*. Calgary: Boys and Girls Clubs of Calgary.
- Tyler, K. A., & Bersani, B. E. (2008). A longitudinal study of early adolescent precursors to running away. *The Journal of Early Adolescence*, 28(2), 230-251.
- van den Bree, M. B., Shelton, K., Bonner, A., Moss, S., Thomas, H., & Taylor, P. J. (2009). A longitudinal population-based study of factors in adolescence predicting homelessness in young adulthood. *Journal of Adolescent Health*, 45(6), 571-578.

